

PROGRAMMES DE CERTIFICAT

Administration
Affaires internationales
Analyse des processus organisationnels
Commerce de détail
Création d'entreprise
Gestion comptable des organisations
Comptabilité professionnelle
Accès aux professions comptables
Gestion d'entreprise
Gestion de projets
Gestion des affaires électroniques
Gestion des opérations et de la logistique
Gestion des ressources humaines
Gestion du marketing
Gestion financière
Leadership organisationnel
Planification financière personnelle
Supervision
Systèmes d'information et analyse d'affaires
Vente relationnelle

Annuaire
2010
2011



IMPORTANT

En complément de cet annuaire, on trouve sur le site Web de l'École les renseignements sur les horaires des cours, les calendriers universitaires, les frais ainsi que les descriptions des cours.

Le contenu de cet annuaire, à jour le 1^{er} juin 2010, est sujet à changement sans préavis. En cas de disparité entre cet annuaire et le site Web, ce dernier a préséance.

Pour tout renseignement, s'adresser au Registrariat :

Adresse postale

Registrariat
HEC Montréal
3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine
Montréal (Québec) H3T 2A7

Adresse civique

Registrariat
HEC Montréal
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)

Téléphone : 514 340-6151 (renseignements généraux)
514 340-6143 (direction administrative des programmes de certificat)
514 340-6173 (pour un rendez-vous avec une agente-conseil)

Télécopie : 514 340-6411

Courriel : registraire.info@hec.ca (renseignements généraux)
admission.info@hec.ca (renseignements sur l'admission)
certificat@hec.ca (renseignements sur les programmes de certificat)

Site Web : http://www.hec.ca/programmes_ formations/certificats

INFORMATION

En vue de simplifier la lecture, on conviendra que, dans cet annuaire, l'appellation « étudiant » désigne « étudiant et étudiante », de même que l'appellation « candidat » désigne « candidat et candidate », et ainsi de suite.

Prendre note que si le présent annuaire est imprimé par l'étudiant, il doit tenir compte que tous les termes soulignés font référence à des hyperliens du site Web de l'École.

Ouverture de l'École

Il est très rare que l'École soit dans l'obligation de fermer ses portes. Lorsque se présente une situation d'urgence, comme par exemple une tempête de neige, nous conseillons à l'étudiant de syntoniser les principales stations radiophoniques ou Le Canal Nouvelles TVA (LCN) ou de communiquer avec nous au 514 340-6000.

Table des matières

Le retour aux études.....	5
Cours de préparation aux études universitaires	5
Tests autodiagnostiques.....	5
Centre d'aide en mathématiques (CAM)	5
Centre d'aide en français – Langue et rédaction scientifique	5
Les programmes de certificat	6
Objectif	6
La direction des programmes de certificat	6
Le virage Virtuouse aux programmes de certificat	6
Cours, attestation, certificat, baccalauréat.....	7
Évaluation de la reconnaissance d'acquis	8
Anciens programmes.....	8
Information sur les programmes.....	8
Campus – Ville-de-Laval, Longueuil.....	9
Certificat en administration.....	10
Modules en gestion.....	12
Certificat en affaires internationales.....	16
Certificat en analyse des processus organisationnels.....	18
Certificat en commerce de détail.....	20
Certificat en création d'entreprise.....	22
Certificat en gestion comptable des organisations.....	24
Certificat en comptabilité professionnelle.....	26
Certificat d'accès aux professions comptables.....	28
Cheminement CA.....	28
Cheminement CGA.....	30
Cheminement CMA.....	32
Certificat en gestion de projets.....	34
Certificat en gestion d'entreprise.....	36
Profil régulier.....	36
Profil baccalauréat en gestion (B.Gest.)	38
Certificat en gestion des affaires électroniques.....	40
Certificat en gestion des opérations et de la logistique	42
Certificat en gestion des ressources humaines.....	44
Certificat en gestion du marketing.....	46
Certificat en gestion financière	48
Certificat en leadership organisationnel	50
Certificat en planification financière personnelle	52
Certificat en supervision.....	54
Certificat en systèmes d'information et analyse d'affaires.....	56
Certificat en vente relationnelle.....	58
Conditions de délivrance du baccalauréat en gestion (B.Gest.).....	60
Programmes d'études offerts en collaboration avec des associations professionnelles.....	65
Association de formation professionnelle en gestion des ressources (APICS)	66

Corporation des approvisionneurs du Québec	68
Formation mondiale CSI	70
Institut canadien de gestion (CIM).....	72
Institut canadien du trafic et du transport (CITT).....	74
Institut d'assurance de dommages du Québec	76
Institut des vérificateurs internes (IVI)	78
Institut québécois de planification financière (IQPF)	80
Ordre des administrateurs agréés du Québec (Adm.A.)	81
Ordre des comptables agréés du Québec (CA)	82
Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA)	85
Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA)	88
Cours mutuellement exclusifs	91

Le retour aux études

COURS DE PRÉPARATION AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES

Consciente des difficultés qu'entraîne le retour aux études, l'École offre des cours préparatoires aux candidats qui en ressentent le besoin. Ces cours visent une intégration fructueuse et harmonieuse au milieu universitaire par une préparation au travail intellectuel et l'acquisition de quelques notions fondamentales. Du même coup, ils augmentent les chances de persévérance et de succès. Même s'ils ne sont pas obligatoires, la direction des programmes les recommande, par expérience, aux personnes qui n'ont pas terminé leurs études collégiales et à celles qui ont abandonné leurs études depuis quelques années.

Les crédits de ces cours ne peuvent pas servir à la délivrance d'un certificat. On peut les suivre avant de débiter dans un programme de certificat ou juste avant de s'inscrire aux cours auxquels ils peuvent servir de préparation immédiate.

Les cours de préparation offerts sont :

- ateliers de mathématiques I, II et III
- français écrit : conjugaisons et vocabulaire
- français écrit : langue seconde
- français écrit : orthographe usuelle et grammaticale
- français écrit : participes passés
- français écrit : ponctuation
- français écrit : syntaxe
- français écrit : techniques de rédaction et d'argumentation
- méthode d'apprentissage en gestion.

Leur contenu est exposé dans la section « [Zone cours](#) » que vous retrouvez sur le site Web de l'École.

TESTS AUTODIAGNOSTIQUES

Dès le début du programme, les étudiants ont à leur disposition des tests autodiagnostiques dont l'objectif est de vérifier la bonne maîtrise du français écrit et d'un certain nombre de concepts mathématiques de façon à orienter rapidement les étudiants qui éprouvent des difficultés vers des activités de rafraîchissement des notions de base. Pour plus de détails, consulter le site Web.

CENTRE D'AIDE EN MATHÉMATIQUES (CAM)

L'École a mis sur pied un Centre d'aide en mathématiques dont l'objectif premier est de fournir aux étudiants les outils et les moyens pour qu'ils s'assurent d'une bonne maîtrise des acquis mathématiques.

Le Centre d'aide en mathématiques offre des séances de rappels mathématiques en début de session, des cours (Ateliers mathématiques I, II et III) et des consultations individuelles et de groupe de façon à aider les étudiants ayant des difficultés en mathématiques. Pour plus de détails, consulter le site Web de l'École.

CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS – LANGUE ET RÉDACTION SCIENTIFIQUE

Le Centre d'aide en français de HEC Montréal a été créé en l'an 2000. Sa mission est d'offrir de l'aide en français écrit à tous les étudiants de l'École, que ce soit en français langue maternelle, seconde ou étrangère.

Grammaire du texte, français des affaires, écriture scientifique, rédaction du mémoire ou de la thèse, règles typographiques, toutes ces notions pourront être abordées, selon les besoins exprimés, lors d'ateliers thématiques de groupe ou de rencontres individuelles, ponctuelles ou hebdomadaires.

Pour s'inscrire aux ateliers ou prendre rendez-vous pour des rencontres individuelles, prière de communiquer avec la responsable du Centre à l'adresse suivante : caf@hec.ca.

Les programmes de certificat

OBJECTIF

En conformité avec les objectifs de l'École, les programmes de certificat visent à initier et à former les étudiants à la gestion des affaires, c'est-à-dire à la connaissance, à la compréhension et surtout à l'utilisation de certaines techniques et méthodes à partir de principes et de concepts de gestion. Dans ce contexte, les programmes doivent répondre à des besoins spécifiques du milieu pour une formation première ou spécifique dans une fonction, une discipline ou un secteur.

Quoique la possession d'un ordinateur portable ne soit pas une condition essentielle à la poursuite d'études dans plusieurs programmes de certificat, l'apprentissage de son utilisation s'avère de plus en plus un outil précieux pour réussir tant sur le plan académique que professionnel.

Les programmes de certificat sont conçus pour des études à temps partiel et les cours sont dispensés en français.

LA DIRECTION DES PROGRAMMES DE CERTIFICAT

Direction pédagogique du programme

Jean-Pierre BÉCHARD, directeur pédagogique

Josée MAJOR, secrétaire administrative

Direction administrative du programme

Joyce MC GREGOR, directrice administrative

Nathalie JANELLE, agente-conseil principale

Hélène BEAUMIER, agente-conseil

Joanne LAGACÉ, agente-conseil

Sylvie LEBLANC, agente-conseil

Denise PARÉ-PRATO, agente-conseil

Yvonne DESMARAIS, agente aux activités

LE VIRAGE VIRTUOSE AUX PROGRAMMES DE CERTIFICAT

Depuis quelques années déjà, les programmes de certificat ont amorcé le virage Virtuose. Un programme Virtuose consiste essentiellement en un accès instantané à un monde fascinant de savoirs. Au moyen de l'ordinateur portable, les étudiants peuvent se brancher, en tout temps et en tout lieu, sur une multitude de savoirs tant théoriques qu'appliqués. Un programme [Virtuose](#) implique donc que les étudiants participent activement et de façon interactive à leur propre apprentissage. L'utilisation de l'ordinateur portable se fait certes en classe mais également et, surtout, à l'extérieur de celle-ci. Que ce soit, à la maison, au bureau, à la bibliothèque de l'École et dans les nombreuses aires de travail disponibles à l'École, l'ordinateur portable constitue un outil pédagogique incontournable. Il est le lien qui unit autant les étudiants entre eux qu'à un univers de connaissances. L'ordinateur portable permet effectivement d'exploiter des formules d'apprentissage à la fois riches, variées, complémentaires, novatrices et, finalement, synergiques. Qu'il s'agisse d'études de cas, de simulations, de quiz, de sondages avec présentation instantanée des résultats, de séances anonymes de remue-méninges, de visites sur des sites web d'entreprises, d'exploitation de bases de données ou d'échanges d'information par courriel, les étudiants peuvent expérimenter, au moment opportun, des activités d'apprentissage interactives avec le professeur et leurs collègues de classe. Conséquemment, un programme Virtuose, c'est bien plus qu'un ordinateur en classe : c'est une nouvelle philosophie d'apprentissage ; une véritable fenêtre d'opportunités sur le monde des connaissances. Pour accéder à une telle fenêtre d'opportunités, l'étudiant admis à un programme Virtuose doit posséder un ordinateur portable dûment configuré selon les normes de l'École.

Cours

Les programmes de certificat de l'École reconnaissent chacune des étapes du cheminement scolaire de l'étudiant. L'étudiant qui réussit un ou des cours reçoit, sur demande, un relevé de notes présentant le ou les résultats obtenus.

Les modules en gestion (attestation)

Formation souple et de courte durée, les modules permettent d'acquérir ou de perfectionner des habiletés pratiques sur un thème précis de la gestion. Un module en gestion est composé d'une série de trois, quatre ou cinq cours portant sur un thème à partir de plus d'une trentaine de possibilités. L'étudiant qui réussit tous les cours d'un module reçoit, sur demande, une attestation de l'École. La liste et la structure des modules sont décrites dans les pages qui suivent.

Une fois un module terminé, l'étudiant qui désire poursuivre dans la même discipline peut poursuivre son cheminement dans un programme de certificat correspondant. Sinon, la combinaison de deux modules auxquels s'ajoutent deux cours (6 crédits) de discipline de base et des cours au choix (si nécessaire, pour arriver à 30 crédits) permet d'obtenir le [certificat en administration](#). Veuillez vous référer à la structure de ce certificat pour de plus amples renseignements.

Certificat

Dans le cadre de ses programmes d'études universitaires de 1^{er} cycle, l'École offre vingt programmes de certificat différents sanctionnés par l'Université de Montréal.

Les programmes de certificat offerts sont :

- administration
- affaires internationales
- analyse des processus organisationnels
- commerce de détail
- création d'entreprise
- gestion comptable des organisations
- comptabilité professionnelle
- accès aux professions comptables
- gestion d'entreprise
- gestion de projets
- gestion des affaires électroniques
- gestion des opérations et de la logistique
- gestion des ressources humaines
- gestion du marketing
- gestion financière
- leadership organisationnel
- planification financière personnelle
- supervision
- systèmes d'information et analyse d'affaires
- vente relationnelle

La structure de chacun de ces programmes est décrite dans les pages qui suivent.

Baccalauréat

Depuis l'automne 2003, les exigences pour l'obtention d'un baccalauréat en gestion (B.Gest) se résument à:

1. Avoir obtenu trois (3) certificats de l'École. Les certificats exigés varient selon le choix du cheminement de l'étudiant. HEC Montréal propose deux cheminements : *Gestion et Comptabilité professionnelle*;
2. Avoir un minimum de cinq **(5) années** d'expérience pertinente pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou de sept **(7) années** pour les autres. L'expérience doit avoir été acquise **avant** ou **pendant** les études. De plus, les années d'expérience se calculent à partir de l'âge de 18 ans et l'expérience de travail acquise pendant les trimestres où l'étudiant est inscrit à temps plein ne sera pas considérée;
3. Avoir réussi le test de français ORTHOGRAM (parties I et II) avec le résultat C ou plus;
4. Avoir réussi le test d'anglais HECTOPE avec le résultat C ou plus;

Vous trouverez plus d'explications et toutes les mises à jour à ce sujet sur le site Web de l'école à la section [Conditions de délivrance du baccalauréat en gestion \(B.Gest\)](#).

ÉVALUATION DE LA RECONNAISSANCE D'ACQUIS

Les étudiants arrivent au certificat avec des niveaux de scolarité et d'expérience différents. L'étudiant qui souhaite obtenir des équivalences, des exemptions ou des substitutions doit en faire la démarche au moment du dépôt de sa demande d'admission ou avant sa première inscription. Il doit donc se référer à la section « [Reconnaitssances d'acquis](#) » du site Web.

ANCIENS PROGRAMMES

Les besoins des entreprises ainsi que l'évolution scientifique et technologique font avancer constamment les connaissances reliées à la gestion. Il est donc normal que les programmes d'études évoluent dans le même sens d'année en année.

Les candidats qui, sur la base d'un ancien programme de l'École, désirent obtenir des équivalences à l'intérieur d'un programme actuel de l'École, doivent en faire la demande par écrit au Registrariat lors de leur admission.

À cette fin, l'étude des dossiers se fera cours par cours selon les règles fixées par l'École et en vigueur au moment de la demande.

INFORMATION SUR LES PROGRAMMES

Pour obtenir l'information générale sur les programmes d'études de l'École et pour se procurer les documents pertinents, le candidat peut :

- écrire à registraire.info@hec.ca
ou
- téléphoner au numéro 514 340-6151
ou
- s'adresser au comptoir d'information du Registrariat.

L'étudiant qui rencontre, au cours de ses études à l'École, des problèmes de cheminement dans son programme, peut prendre rendez-vous avec une agente-conseil en téléphonant au numéro 514 340-6173.

Depuis quelques années, HEC Montréal offre des cours des programmes de certificat dans les trois campus régionaux de l'Université de Montréal. Ces campus, situés à Ville-de-Laval (face au Carrefour Laval) et Longueuil (accès par le Métro) permettent aux résidents de ces régions de suivre des cours près de leur domicile. Les cours sont offerts dans les programmes suivants :

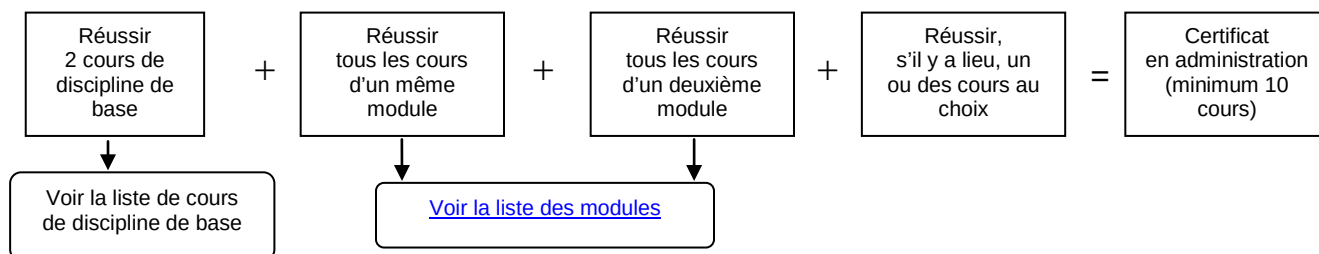
- certificat en gestion d'entreprise
- certificat en gestion des ressources humaines
- certificat en gestion des opérations et de la logistique
- certificat en supervision.

Chaque certificat, qui comporte 10 cours, sera d'abord offert en partie dans les campus, puis, à HEC Montréal. Ainsi, selon le programme visé, l'étudiant pourra compléter une partie des cours requis dans les campus. Les cours sont offerts le jour, le soir, le samedi et, dans certains cas, en formule intensive. L'horaire des cours offerts apparaît à chaque trimestre sur le site Web des programmes de certificat.

Certificat en administration

Code du programme : 2060

Dans un premier temps, il est important de choisir les deux modules qui feront partie du certificat en administration. Les modules sont présentés aux pages suivantes. Il faut ensuite tenir compte des préalables exigés afin de choisir les deux cours de discipline de base.



Un maximum de 50 % des cours reconnus par substitution, équivalence ou exemption peut être considéré pour la délivrance d'un module.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme permet de combiner deux modules de cours portant chacun sur un thème particulier.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant peut débiter son programme en choisissant un ou des cours d'un premier module ou encore en optant pour un cours de discipline de base, à la condition de tenir compte des préalables exigés.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante.

COURS DE DISCIPLINE DE BASE

(2 cours parmi les suivants)

30-400-92	Management
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
30-433-09	Sociologie du travail
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-610-94	Méthodes quantitatives en finance ou 30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion
30-615-97	Méthodes quantitatives et micro-informatique
30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion
30-803-09	Économie managériale
30-804-09	Environnement macroéconomique
30-807-09	Économie du travail
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers ou 31-901-06 Présentation de l'information comptable

N.B. L'étudiant qui s'inscrit à un module de comptabilité ou à un certificat en comptabilité doit choisir le cours **31-901-06** *Présentation de l'information comptable*.

COURS DE SPÉCIALISATION

- réussir tous les cours d'un premier module

ET

- réussir tous les cours d'un deuxième module.

COURS AU CHOIX

Pour compléter le programme, s'il y a lieu.

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

N.B. Maximum **un** cours de langue de 3 crédits (anglais ou espagnol)

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

Modules en gestion

Les étudiants actuellement inscrits, qui désirent obtenir une attestation de la réussite d'un module, doivent remplir le formulaire « Demande de délivrance d'attestation d'études – Modules en gestion » et **respecter les trois conditions ci-dessous** :

- aucun cours ne doit avoir été réussi **avant** le trimestre d'automne 1998;
- avoir suivi au moins un cours du module **depuis** le trimestre d'hiver 1999;
- un maximum de 50 % des cours d'un module peut être reconnu par substitution, équivalence ou exemption.

Remarque : en établissant son choix de cours, l'étudiant doit obligatoirement tenir compte des préalables qui sont identifiés dans les parenthèses.

Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

SPÉCIALISATION : AFFAIRES INTERNATIONALES			
Module no 12 : Gestion des affaires internationales	30-007-09 30-008-09 30-010-09 30-011-09	Aspects financiers des affaires internationales Aspects juridiques des affaires internationales Environnement des affaires internationales Gérer en contexte international	
Module no 15 : Pratique des affaires aux États-Unis (La)	30-005-10 30-012-09 30-800-09	Faire des affaires aux États-Unis (30-012-09) Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers Conjoncture (30-804-09)	Le cours 30-804-09 <i>Environnement macroéconomique</i> doit être réussi avant de s'inscrire au cours 30-800-09 <i>Conjoncture</i> .
SPÉCIALISATION : COMPTABILITÉ			
Module no 90 : Fiscalité	31-901-06 31-902-06 32-951-06 32-952-06	Présentation de l'information comptable Utilisation de l'information comptable (31-901-06) Fiscalité I (31-901-06) Fiscalité II (32-951-06)	
Module no 92 : Gestion comptable pour PME	30-790-96 30-950-03 31-901-06 31-902-06	Logiciels de gestion comptable (30-700-06 et 31-901-06) Comptabilité de management (30-900-06) * Présentation de l'information comptable Utilisation de l'information comptable (31-901-06)	N.B. Le cours 30-700-06 <i>Introduction à l'informatique de gestion</i> doit être réussi avant de s'inscrire au cours 30-790-96 <i>Logiciels de gestion comptable</i> . * Dans le cadre de ce module, le cours 31-901-06 <i>Présentation de l'information comptable</i> sera accepté comme préalable.
SPÉCIALISATION : ÉCONOMIE			
Module no 80 : Environnement économique	30-010-09 30-802-09 30-804-09	Environnement des affaires internationales Économie québécoise Environnement macroéconomique	
Module no 82 : Économie pour gestionnaire	30-803-09 30-870-01 30-871-01	Économie managériale Économie numérique (L') Évaluation économique de projets	N.B. Deux des trois cours de ce module sont donnés dans le cadre du programme <i>Virtuose à l'intérieur</i> duquel l'étudiant doit posséder un ordinateur portable.

SPÉCIALISATION : FINANCE

N.B. Les cours 30-900-06 *Comptabilité financière et analyse des états financiers* et 30-610-94 *Méthodes quantitatives en finance* doivent être réussis avant de s'inscrire à plusieurs cours des modules en finance.

Module no 20 : Gestion financière des entreprises	30-213-97 30-235-09 30-240-98	Gestion du fonds de roulement (30-900-06) Financement des PME (30-290-06) Diagnostic financier et planification financière (30-900-06)	Le cours 30-290-06 <i>Gestion financière I</i> doit être réussi avant de s'inscrire au cours 30-235-09 <i>Financement des PME</i> .
Module no 22 : Titres financiers et gestion de portefeuille	30-220-98 30-221-98 30-222-98	Évaluation des titres à revenu fixe (30-610-94 et 30-900-06) Évaluation des titres à revenu variable (30-610-94 et 30-900-06) Évaluation et utilisation des instruments financiers dérivés (30-220-98 et 30-221-98)	
Module no 26 : Investissement et financement des placements immobiliers	N.B. l'étudiant doit réussir 4 des 5 cours suivants: 30-216-98 30-217-98 30-223-00 30-224-00 30-225-04	Droit immobilier Analyse des instruments de financement immobilier (30-610-94) Stratégie d'investissement en immobilier (30-610-94) Gestion de portefeuille en immobilier (30-223-00) Évaluation immobilière	

SPÉCIALISATION : GESTION DES OPÉRATIONS ET DE LA LOGISTIQUE

Module no 50 : Approvisionnement	30-500-89 30-507-97 30-511-97 30-537-01 30-538-03	Gestion des opérations et de la production Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89) Normalisation ISO : concepts, mise en place et certification Gestion des achats Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique	
Module no 51: Gestion de la logistique	30-500-89 30-502-07 30-503-08 30-507-97 30-538-03	Gestion des opérations et de la production Gestion du transport (30-500-89) Progiciels de gestion intégrée (ERP) appliqués à la gestion de la chaîne logistique (30-500-89) Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89) Gestion stratégique de l'approvisionnement et logistique	
Module no 53 : Gestion des opérations dans le secteur des services	30-500-89 30-501-03 30-508-98 30-537-01 30-550-03	Gestion des opérations et de la production Qualité totale dans les entreprises de services Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (30-500-89) Gestion des achats Analyse et amélioration des systèmes opérationnels (30-500-89)	
Module no 54 : Planification et contrôle de la production et des stocks	30-500-89 30-506-97 30-507-97 30-537-01	Gestion des opérations et de la production Planification et contrôle de la production (30-500-89) Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89) Gestion des achats	
Module no 56 : Qualité totale	30-500-89 30-501-03 30-508-98 30-511-97 30-530-97	Gestion des opérations et de la production Qualité totale dans les entreprises de services Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (30-500-89) Normalisation ISO : concepts, mise en place et certification Fondements de la qualité totale (30-500-89)	

SPÉCIALISATION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
Module no 30: Gestion de la performance	30-300-10 30-310-06 30-320-95	Gestion du personnel Gestion de l'évaluation du rendement des employés (30-300-10) Gestion de la formation des ressources humaines (30-300-10)	
Module no 32 : Gestion de la rémunération	30-300-10 30-302-07 30-340-06	Gestion du personnel Gestion de la rémunération (30-300-10) Gestion des avantages sociaux (30-300-10)	
Module no 34 : Recrutement du personnel	30-300-10 30-303-06 30-352-07	Gestion du personnel Recrutement et sélection des ressources humaines (30-300-10 et 30-352-07) Droit du travail	
Module no 36 : Relations de travail	30-350-80 30-351-07 30-353-07	Relations de travail Administration de la convention collective (30-350-80) Négociation de la convention collective (30-350-80)	

SPÉCIALISATION : MANAGEMENT			
Module no 05 : Fonctions de l'entreprise	30-100-82 30-290-06 30-300-10 30-500-89	Introduction au marketing Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06) Gestion du personnel Gestion des opérations et de la production	N.B. Le cours 30-900-06 <i>Comptabilité financière et analyse des états financiers</i> ou 31-904-06 <i>Théorie comptable I</i> est préalable à un cours de ce module.
Module no 43 : Psychologie du changement organisationnel (La)	30-410-09 30-451-03 30-452-03	Leadership et pratique de direction Psychologie de la décision Psychologie et leadership du changement	
Module no 44 : Entrepreneurship	30-405-00 30-410-09 30-431-89	Métier d'entrepreneur (Le) Leadership et pratique de direction Administration des petites entreprises (30-400-92)	N.B. Le cours 30-400-92 <i>Management</i> doit être réussi avant de s'inscrire au cours 30-431-89 <i>Administration des petites entreprises</i> .
Module no 46: Exercice du leadership (L')	30-410-09 30-411-96 30-421-09	Leadership et pratique de direction Gestion du changement Habilités de communication	
Module no 47: Gestion de projets	30-209-01 30-470-01 30-793-00 30-871-01	Financement de projet (30-930-05) La gestion de projets Logiciels de gestion de projet Évaluation économique de projets	N.B. Un ordinateur portable est requis pour suivre les cours de ce module qui est offert dans le cadre du programme Virtuose. Le cours 30-930-05 <i>Comptabilité et gestion de projets</i> doit être réussi avant de s'inscrire au cours 30-209-01 <i>Financement de projet</i> .
Module no 48 : Psychologie du leader (La)	30-356-04 30-460-09 30-461-02	Habilités de négociation (Les) Habilités politiques Psychologie et gestion des personnalités difficiles	N.B. Un ordinateur portable est requis pour suivre les cours de ce module qui est offert dans le cadre du programme Virtuose.

SPÉCIALISATION : MARKETING			
Module no 10 : Éléments de gestion d'un commerce de détail	30-100-82 30-105-10 30-114-94 30-132-88	Introduction au marketing Tendances en commerce de détail (30-100-82 Co) (1) ⁽¹⁾ Localisation commerciale (30-100-82) Gestion du commerce de détail	N.B. Le cours 30-100-82 <i>Introduction au marketing</i> doit être suivi au début.
Module no 14 : Marketing aux consommateurs	30-100-82 30-102-03 30-104-93 30-136-87	Introduction au marketing Communication marketing intégrée (30-137-94 Co) (1) Marketing direct Comportement du consommateur	N.B. Le cours 30-100-82 <i>Introduction au marketing</i> doit être suivi au début. Le cours 30-137-94 <i>Recherche commerciale</i> a pour préalables les cours 30-136-87 <i>Comportement du consommateur (Co)</i> et 30-600-92 <i>Méthodes statistiques en gestion(Co)</i> .
Module no 18 : Stratégies de gestion de la vente	30-103-07 30-115-94 30-140-80 30-190-03	La vente relationnelle I : le processus de vente Analyse de marchés Marketing et droit commercial Planification et stratégie de marketing	N.B. L'étudiant doit avoir réussi un autre module en marketing pour avoir accès à ce module.

SPÉCIALISATION : SUPERVISION			
Module no 40 : Gestion des équipes de travail	30-330-09 30-420-09 30-422-95	Gestion de la santé et de la sécurité au travail Habilités de supervision Animation et gestion du travail en équipe	
Module no 42 : Habilités de supervision	30-300-10 30-420-09 30-423-96	Gestion du personnel Habilités de supervision Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail	

⁽¹⁾ Concomitant (Co) : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné. Consulter la liste des cours mutuellement exclusifs.

Certificat en affaires internationales

Code du programme : 2051

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise à former des gestionnaires, des entrepreneurs et des conseillers qui auront une meilleure compréhension de l'environnement global des affaires internationales. Ces derniers seront ainsi mieux outillés afin d'assurer la gestion des différentes fonctions de l'entreprise dans une perspective internationale.

Les aspects commerciaux, financiers et juridiques des affaires internationales seront abordés en plus d'avoir la possibilité d'acquérir une meilleure compréhension du contexte d'affaires d'un pays ou d'une région du monde en particulier.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- Si vous envisagez suivre des cours de la série B – Perspectives, vous devrez au préalable avoir réussi le cours **30-012-09 Stratégie d'entrée sur les marchés étrangers** de la série A – Fondements car il est préalable à tous les cours de la série B.
- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- La connaissance de l'anglais peut s'avérer essentielle pour la réussite de certains cours. L'École offre des cours d'anglais des affaires et un de ces cours peut être intégré dans ce certificat à titre de cours au choix.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (2 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-400-92 Management
- 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (min. 7 cours, max. 8 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-010-09 Environnement des affaires internationales
- 30-011-09 Gérer en contexte international

À option (5 cours)

• Série A – Fondements (réussir au minimum 4 cours de la série A)

- 30-007-09 Aspects financiers des affaires internationales
- 30-008-09 Aspects juridiques des affaires internationales
- 30-009-09 Entrepreneurship international
- 30-012-09 Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers
- 30-013-10 Gérer la diversité à l'international (30-012-09)
- 30-020-94 Négociation commerciale internationale
- 30-462-02 Gérer en contexte interculturel

• Série B – Perspectives (facultatif)

- 30-001-10 Faire des affaires en Asie-Pacifique (30-012-09)
- 30-002-10 Faire des affaires en Europe (30-012-09)
- 30-003-10 Faire des affaires en Amérique latine (30-012-09)
- 30-004-10 Faire des affaires en Afrique et au Moyen-Orient (30-012-09)
- 30-005-10 Faire des affaires aux États-Unis (30-012-09)
- 30-006-10 Faire des affaires en Chine et en Inde (30-012-09)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours des programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Certificat en analyse des processus organisationnels

Code du programme : 2055

(Préalable : le certificat en gestion d'entreprise : profil B.Gest.)

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

Ce certificat fait partie du programme [Virtuose](#) en vertu duquel l'étudiant doit posséder un ordinateur portable dûment configuré selon les normes de l'École. Lors de votre choix de cours, vous devez opter pour les [sections](#) prévues à cet effet.

Objectif

S'inscrivant dans la foulée du certificat en gestion d'entreprise (profil B.Gest.), ce programme a pour principal objectif d'accroître la capacité d'analyse des étudiants au chapitre du fonctionnement tant interne qu'externe des entreprises. Qui plus est, ce programme d'études constitue une composante obligatoire pour les candidats au B.Gest. du cheminement gestion.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- D'entrée de jeu, il sied de préciser que ce certificat a pour **préalable le certificat en gestion d'entreprise (profil B.Gest)**. Conséquemment, le certificat en analyse des processus organisationnels ne peut être suivi **avant que l'étudiant n'ait réussi les dix cours obligatoires du certificat en gestion d'entreprise (profil B.Gest)**.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (6 cours)

Obligatoires (6 cours)

- 30-453-03 Management : Analyse, outils et intervention (30-400-92)
- 30-600-92 Méthodes statistiques en gestion
- 30-650-03 Mathématiques en gestion (30-600-92)
- 30-803-09 Économie managériale
- 30-850-03 Économie de l'entreprise (30-803-09)
- 30-950-03 Comptabilité de management (30-900-06)

COURS DE SPÉCIALISATION (4 cours)

À option (*minimum 4 cours*)

- 30-150-03 Gestion analytique des produits et des services (30-100-82)
- 30-256-03 Gestion financière des entreprises (30-290-06)
- 30-355-03 GRH : contextes et enjeux (30-300-10)
- 30-550-03 Analyse et amélioration des systèmes opérationnels (30-500-89)
- 30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)

Certificat en commerce de détail

Code du programme : 2052

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise à développer le potentiel professionnel des étudiants et leur permettre d'acquérir une expertise de pointe en gestion de commerces de détail. Il s'adresse principalement aux personnes qui capitalisent une expérience dans le commerce de détail ou dans des activités connexes, ainsi qu'aux créateurs d'entreprises de détail. Les nouvelles tendances du secteur, le choix de l'emplacement d'un commerce, le merchandising, la gestion stratégique des commerces de détail, l'analyse de marchés, la gestion des achats et la gestion de la relation client ne sont que quelques-uns des thèmes couverts par le programme.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est recommandé de suivre en premier lieu le cours **30-100-82 Introduction au marketing**.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (2 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

À option (minimum 1 cours)

30-400-92 Management

30-803-09 Économie managériale

COURS DE SPÉCIALISATION (7 cours)

Obligatoires (2 cours)

30-100-82 Introduction au marketing

30-132-88 Gestion du commerce de détail

À option (5 cours)

• **Fondements (minimum 4 cours)**

30-105-10 Tendances en commerce de détail (30-100-82 Co)

30-112-08 Gestion de la relation client

30-114-94 Localisation commerciale (30-100-82)

30-125-10 Planification et stratégie de commerce de détail (30-115-94 et 30-132-88)

30-135-10 Marchandisage (30-132-88)

30-537-01 Gestion des achats

• **Outils facultatifs**

30-103-07 La vente relationnelle I : le processus de vente

30-104-93 Marketing direct

30-111-07 La vente relationnelle II : la stratégie de vente (30-103-07)

30-115-94 Analyse de marché

30-130-10 Gestion de l'équipe de vente

30-136-87 Comportement du consommateur

30-137-94 Recherche commerciale (30-136-87 Co et 30-600-92 Co) ⁽²⁾

30-170-03 Marketing électronique (30-767-98)

30-356-04 Habiletés de négociation (Les)

30-431-89 Administration des petites entreprises (30-400-92)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours des programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Certificat en création d'entreprise

Code du programme : 2046

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Note

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits sauf le cours **30-408-00 Démarrer son entreprise** qui est de 6 crédits.

Objectif

Ce programme est conçu pour ceux et celles qui, tout en obtenant un certificat, veulent **créer leur propre entreprise**. Cette dernière peut prendre la forme d'un travail autonome (créer son propre emploi), d'une micro-entreprise (moins de 5 employés), d'une coopérative ou carrément d'une petite entreprise dans les secteurs primaire, secondaire ou tertiaire de l'économie québécoise.

La particularité de ce certificat réside dans le caractère intensif des cours de spécialisation obligatoires.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Afin de faciliter la réussite de ce programme, il peut être recommandé d'avoir un parrain d'affaires.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (2 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-400-92 Management
30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (minimum 5 cours)

Obligatoires (5 cours)

• **Série A (3 cours)**

- 30-405-00 Métier d'entrepreneur (Le)
30-407-00 Bâtir son projet d'entreprise (30-405-00)
30-408-00 Démarrer son entreprise (6 crédits) (30-407-00)

• **Série B (2 cours)**

- 30-100-82 Introduction au marketing
30-290-06 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)

À option (facultatif)

• **Série C**

- 30-409-08 Entrepreneuriat social et gouvernance collective

COURS AU CHOIX (maximum 2 cours ou 6 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, les cours au choix peuvent être sélectionnés parmi les possibilités suivantes :

- cours à option de ce certificat
- cours d'un autre certificat
- cours d'anglais des affaires
- cours d'espagnol des affaires

N.B. Maximum un cours de langue (anglais ou espagnol) de 3 crédits

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Certificat en gestion comptable des organisations

Code du programme : 2023

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme initie l'étudiant aux concepts et aux techniques nécessaires à l'accomplissement des travaux généraux en comptabilité ainsi qu'à quelques disciplines de base en gestion.

Quand il est assez avancé dans son certificat, l'étudiant choisit la filière qui correspond le mieux à ses objectifs de carrière :

- la filière « comptabilité professionnelle » permet l'accès au programme de certificat en comptabilité professionnelle destiné à celui qui s'oriente vers une profession comptable.
- la filière « gestion comptable des PME » permet d'acquérir une compréhension des concepts comptables et administratifs utiles à la planification, l'organisation, au contrôle et à la présentation d'informations reliées à la prise de décision dans un contexte d'entreprise ou d'organisation de petite ou moyenne dimension. Cette filière ne donne pas accès au certificat en comptabilité professionnelle.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Au premier trimestre, l'étudiant a intérêt à suivre le cours **31-901-06 Présentation de l'information comptable**, car celui-ci est préalable aux autres cours de comptabilité. Il pourra également suivre un ou des cours de discipline de base ou un cours à option en tenant compte des préalables.
- Au deuxième trimestre, l'étudiant pourra opter pour une des deux filières proposées « comptabilité professionnelle » ou « gestion comptable des PME » selon ses objectifs de carrière. En cas de doute, il est suggéré de suivre le cours **31-902-06 Utilisation de l'information comptable** qui est exigé dans les deux filières. L'étudiant peut aussi choisir un ou des cours de discipline de base ou un cours à option en tenant compte des préalables exigés.
- L'étudiant qui désire faire le certificat en comptabilité professionnelle par la suite doit suivre le cours **30-705-05 Systèmes d'information en gestion** dans les cours à option.
- L'étudiant qui aspire à un titre professionnel ([CA](#), [CGA](#), [CMA](#)) ou qui désire être admis au certificat en comptabilité professionnelle doit opter pour la filière « Comptabilité professionnelle » et se conformer aux exigences de l'association professionnelle visée.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (3 cours)

Obligatoires (3 cours)

- 30-400-92 Management
- 30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion
- 30-700-06 Introduction à l'informatique en gestion

COURS DE SPÉCIALISATION (minimum 6 cours)

L'étudiant doit choisir une des deux filières suivantes :

▪ **Filière : Comptabilité professionnelle**

(tous ces cours sont requis pour l'admission au certificat en comptabilité professionnelle)

Obligatoires (5 cours)

- 31-901-06 Présentation de l'information comptable
- 31-902-06 Utilisation de l'information comptable (31-901-06)
- 31-903-02 Coût de revient et rentabilité (31-902-06)
- 31-904-06 Théorie comptable I (30-620-92 et 31-902-06)
- 31-971-81 Aspects juridiques des activités commerciales

▪ **Filière : Gestion comptable des PME**

Obligatoires (5 cours)

- 30-790-96 Logiciels de gestion comptable (30-700-06 et 31-901-06)
- 30-950-03 Comptabilité de management (30-900-06)⁽¹⁾
- 30-962-95 Éléments de contrôle interne (31-901-06)
- 31-901-06 Présentation de l'information comptable
- 31-902-06 Utilisation de l'information comptable (31-901-06)

À option, pour les 2 filières (minimum 1 cours)

- 30-100-82 Introduction au marketing
- 30-300-10 Gestion du personnel
- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
- 30-500-89 Gestion des opérations et de la production
- 30-705-05 Systèmes d'information en gestion
- 30-790-96 Logiciels de gestion comptable (30-700-06 et 31-901-06)
- 30-803-09 Économie managériale
- 30-804-09 Environnement macroéconomique
- 31-950-02 Planification fiscale (31-901-06 ou 30-900-06) [pour CMA seulement]
- 31-971-81 Aspects juridiques des activités commerciales

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours des programmes de certificat.

⁽¹⁾ Dans le cadre de ce programme, le cours 31-901-06 *Présentation de l'information comptable* sera accepté comme préalable à ce cours.

Certificat en comptabilité professionnelle

Code du programme : 2034

REMARQUE: Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire du certificat en gestion comptable des organisations - filière comptabilité professionnelle.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme complète la formation comptable amorcée dans le programme du certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle et prépare l'étudiant aux examens professionnels des associations comptables.

Il s'adresse à celui qu'intéressent les fonctions de contrôleur, de trésorier, de chef-comptable, de vérificateur ou d'analyste budgétaire.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est recommandé de suivre en premier les cours **30-600-92 Méthodes statistiques en gestion** et **30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information**.
- L'étudiant qui aspire à un titre professionnel ([CA](#), [CGA](#), [CMA](#)) devra opter pour les cours à option exigés par l'association professionnelle visée.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (*minimum 1 cours obligatoire*)

Obligatoire (1 cours)

30-600-92 Méthodes statistiques en gestion

À option (*facultatif*)

30-401-00 Comportements et relations humaines au travail

COURS DE SPÉCIALISATION (*minimum 9 cours*)

Obligatoires (8 cours)

30-290-06 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
30-703-08 Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-05)
30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
32-905-06 Théorie comptable II (31-904-06)
32-910-10 Contrôle interne (30-710-96)
32-915-06 Comptabilité financière : sujets spéciaux I (31-904-06)
32-916-06 Comptabilité financière : sujets spéciaux II (32-915-06)
32-930-02 Contrôle budgétaire et évaluation de la performance (30-620-92 et 31-903-02)

À option (1 cours)

30-291-06 Gestion financière II [30-290-06 et (30-610-94 ou 30-620-94)] [pour CA/CMA]
31-950-02 Planification fiscale (30-900-06 ou 31-901-06) [pour CMA]
32-911-10 Audit des états financiers (32-910-10) [pour CA/CGA]
32-931-02 Contrôle de gestion et décision (32-930-02) [pour CA/CMA]
32-951-06 Fiscalité I (31-901-06) [pour CA/CGA]
32-952-06 Fiscalité II (32-951-06) [pour CA/CGA]

Certificat d'accès aux professions comptables

Cheminement CA

Code du programme : 2024

REMARQUE: Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire d'un grade en gestion équivalent à un premier cycle universitaire complété (programme de trois années de baccalauréat dans le système scolaire québécois).

L'étudiant ayant complété ses études à l'étranger doit d'abord obtenir auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles le document *Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec* qui confirme qu'il a bien l'équivalent exigé. Une fois cette évaluation obtenue, l'étudiant peut soumettre une demande d'admission au programme.

Chaque dossier sera évalué individuellement et la liste des cours à suivre sera établie sur la base des antécédents scolaires du candidat. De plus, l'admission au cheminement CA nécessite une moyenne cumulative d'au moins 2,7 sur 4,3 ou 12 sur 20 selon le système de notation utilisé.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un grade universitaire en gestion ou dans un domaine connexe qui souhaitent entreprendre des études pour accéder à l'ordre des CA.

Pour plus d'information, consulter la page de notre site traitant de notre programme offert en collaboration avec [l'Ordre des comptables agréés du Québec](#).

Conseils pour faire votre choix de cours

- L'étudiant recevra une liste précise des cours qu'il doit suivre afin de se conformer aux exigences de l'ordre.
- L'étudiant pourrait se voir imposer des cours de mise à niveau si sa formation antérieure a été jugée insuffisante.
- certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la liste des [cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

Remarques

Il est possible qu'un étudiant ait plus de dix cours à suivre avant d'accéder à l'ordre. Cependant, dès qu'il aura complété dix cours de trois crédits des blocs I et II, il pourra obtenir le certificat, ce qui ne le dispensera pas, par ailleurs, d'avoir à réussir l'ensemble des cours imposés au départ avant de se présenter à l'ordre.

Si l'étudiant a moins de dix cours à suivre, il pourra choisir les cours manquants parmi ceux de tous les certificats offerts à HEC Montréal afin d'obtenir le certificat d'accès aux professions comptables.

Pour plus d'information sur les cours préparatoires aux examens et sur les exigences pour l'obtention du permis CA, consulter la page de notre site traitant de notre programme offert en collaboration avec [l'Ordre des comptables agréés du Québec](#).

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

BLOC I - COURS DE MISE À NIVEAU

30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)

BLOC II - COURS DE SPÉCIALISATION

Cours de discipline de base (10 cours)

30-703-08 Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-05)
31-903-02 Coût de revient et rentabilité (31-902-06)
31-904-06 Théorie comptable I (30-620-92 et 31-902-06)
32-905-06 Théorie comptable II (31-904-06)
32-910-10 Contrôle interne (30-710-96)
32-911-10 Audit des états financiers (32-910-10)
32-915-06 Comptabilité financière : sujets spéciaux I (31-904-06)
32-916-06 Comptabilité financière : sujets spéciaux II (32-915-06)
32-951-06 Fiscalité I (31-901-06)
32-952-06 Fiscalité II (32-951-06)

Note : Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses. Si le cours n'a pas été exigé sur la liste des cours à réussir, l'étudiant en est alors dispensé.

Certificat d'accès aux professions comptables

Cheminement CGA

Code du programme : 2024

REMARQUE: Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire d'un grade en gestion équivalent à un premier cycle universitaire complété (programme de trois années de baccalauréat dans le système scolaire québécois).

L'étudiant ayant complété ses études à l'étranger doit d'abord obtenir auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles le document *Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec* qui confirme qu'il a bien l'équivalent exigé. Une fois cette évaluation obtenue, l'étudiant peut soumettre une demande d'admission au programme.

Chaque dossier sera évalué individuellement et la liste des cours à suivre sera établie sur la base des antécédents scolaires du candidat.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un grade universitaire en gestion ou dans un domaine connexe qui souhaitent entreprendre des études pour accéder à l'ordre des CGA.

Pour plus d'information, consulter la page de notre site traitant de notre programme offert en collaboration avec [l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec](#).

Conseils pour faire votre choix de cours

- L'étudiant recevra une liste précise des cours qu'il doit suivre afin de se conformer aux exigences de l'ordre.
- L'étudiant pourrait se voir imposer des cours de mise à niveau si sa formation antérieure a été jugée insuffisante.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la liste des [cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

Remarques

Il est possible qu'un étudiant ait plus de dix cours à suivre avant d'accéder à l'ordre. Cependant, dès qu'il aura complété dix cours de trois crédits des blocs I et II, il pourra obtenir le certificat, ce qui ne le dispensera pas, par ailleurs, d'avoir à réussir l'ensemble des cours imposés au départ avant de se présenter à l'ordre.

Si l'étudiant a moins de dix cours à suivre, il pourra choisir les cours manquants parmi ceux de tous les certificats offerts à HEC Montréal afin d'obtenir le certificat d'accès aux professions comptables.

Pour plus d'information sur les cours préparatoires aux examens et sur les exigences pour l'obtention du permis CGA, consulter la page de notre site traitant de notre programme offert en collaboration avec [l'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec](#).

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

BLOC I - COURS DE MISE À NIVEAU

- 30-290-06 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
- 30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
- 31-903-02 Coût de revient et rentabilité (31-902-06)
- 31-971-81 Aspects juridiques des activités commerciales
- 32-951-06 Fiscalité I (31-901-06)

BLOC II - COURS DE SPÉCIALISATION

Cours de discipline de base (10 cours)

- 30-490-06 Stratégie de l'entreprise
- 30-703-08 Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-05)
- 31-904-06 Théorie comptable I (30-620-92 et 31-902-06)
- 32-905-06 Théorie comptable II (31-904-06)
- 32-910-10 Contrôle interne (30-710-96)
- 32-911-10 Audit des états financiers (32-910-10)
- 32-915-06 Comptabilité financière: sujets spéciaux I (31-904-06)
- 32-916-06 Comptabilité financière: sujets spéciaux II (32-915-06)
- 32-930-02 Contrôle budgétaire et évaluation de la performance (30-620-92 et 31-903-02)
- 32-952-06 Fiscalité II (32-951-06)

Note : Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses. Si le cours n'a pas été exigé sur la liste des cours à réussir, l'étudiant en est alors dispensé.

Certificat d'accès aux professions comptables

Cheminement CMA

Code du programme : 2024

REMARQUE: Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire d'un grade en gestion équivalent à un premier cycle universitaire complété (programme de trois années de baccalauréat dans le système scolaire québécois).

L'étudiant ayant complété ses études à l'étranger doit d'abord obtenir auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles le document *Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec* qui confirme qu'il a bien l'équivalent exigé. Une fois cette évaluation obtenue, l'étudiant peut soumettre une demande d'admission au programme.

Chaque dossier sera évalué individuellement et la liste des cours à suivre sera établie sur la base des antécédents scolaires du candidat.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme s'adresse aux détenteurs d'un grade universitaire en gestion ou dans un domaine connexe qui souhaitent entreprendre des études pour accéder à l'ordre des CMA.

Pour plus d'information, consulter la page de notre site traitant de notre programme offert en collaboration avec [l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec](#).

Conseils pour faire votre choix de cours

- L'étudiant recevra une liste précise des cours qu'il doit suivre afin de se conformer aux exigences de l'ordre.
- L'étudiant pourrait se voir imposer des cours de mise à niveau si sa formation antérieure a été jugée insuffisante.
- L'étudiant pourrait avoir plus de dix cours à suivre selon ses antécédents académiques. Dans certains cas, l'étudiant
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la liste des [cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

Remarques

Il est possible qu'un étudiant ait plus de dix cours à suivre avant d'accéder à l'ordre. Cependant, dès qu'il aura complété dix cours de trois crédits des blocs I et II, il pourra obtenir le certificat, ce qui ne le dispensera pas, par ailleurs, d'avoir à réussir l'ensemble des cours imposés au départ avant de se présenter à l'ordre.

Si l'étudiant a moins de dix cours à suivre, il pourra choisir les cours manquants parmi ceux de tous les certificats offerts à HEC Montréal afin d'obtenir le certificat d'accès aux professions comptables.

Pour plus d'information sur les cours préparatoires aux examens et sur les exigences pour l'obtention du permis CMA, consulter la page de notre site traitant de notre programme offert en collaboration avec [l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec](#).

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

BLOC I - COURS DE MISE À NIVEAU

- 30-100-82 Introduction au marketing
- 30-300-10 Gestion du personnel
- 30-500-89 Gestion des opérations et de la production
- 30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
- 31-971-81 Aspects juridiques des activités commerciales

BLOC II - COURS DE SPÉCIALISATION

Cours de discipline de base (10 cours)

- 30-291-06 Gestion financière II [30-290-06 et (30-610-94 ou 30-620-92)]
- 30-703-08 Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-05)
- 31-903-02 Coût de revient et rentabilité (31-902-06)
- 31-904-06 Théorie comptable I (30-620-92 et 31-902-06)
- 31-950-02 Planification fiscale (30-900-06 ou 31-901-06)
- 32-905-06 Théorie comptable II (31-904-06)
- 32-910-10 Contrôle interne (30-710-96)
- 32-915-06 Comptabilité financière : sujets spéciaux I (31-904-06)
- 32-916-06 Comptabilité financière : sujets spéciaux II (32-915-06)
- 32-931-02 Contrôle de gestion et décision (32-930-02)

Note : Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses. Si le cours n'a pas été exigé sur la liste des cours à réussir, l'étudiant en est alors dispensé.

Certificat en gestion de projets

Code du programme : 2047

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits

Objectif

Le certificat en gestion de projets prépare l'étudiant à devenir un véritable leader capable de diriger, de coordonner et de motiver des équipes de projets. Ce certificat permet également non seulement d'étudier et de comprendre les aspects complexes du lancement, de la planification, de l'exécution et du contrôle de projets, mais aussi d'en évaluer rigoureusement la rentabilité et de déterminer les meilleures stratégies à utiliser.

Note

Ce certificat fait partie du programme [Virtuose](#) en vertu duquel l'étudiant doit posséder un ordinateur portable dûment configuré selon les normes de l'École. Lors de votre choix de cours, vous devez opter pour les [sections](#) prévues à cet effet.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre les cours **30-400-92 Management** et **30-470-01 La gestion de projets** dès le début de son programme car ceux-ci sont préalables à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Tous les cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (1 cours)

Obligatoires (1 cours)

30-400-92 Management ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (8 cours)

Obligatoires (6 cours)

30-413-10 Leadership et gestion de projets (30-400-92 et 30-470-01)

30-422-95 Animation et gestion du travail en équipe

30-470-01 La gestion de projets ⁽¹⁾

30-635-10 Outil d'aide à la décision et simulation en gestion de projets

30-793-00 Logiciels de gestion de projet

30-930-05 Comptabilité et gestion de projets

À option (minimum 2 cours)

30-519-10 Préparation aux examens de certification du PMI

30-536-01 Gestion de projets : application en GOP

30-702-10 Gestion de projets : applications en développement logiciels (30-400-92 et 30-470-01)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

30-209-01 Financement de projet (30-930-05)

30-315-96 Mobilisation des ressources humaines

30-411-96 Gestion du changement

30-871-01 Évaluation économique de projets

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné également parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Cours préalables à certains cours de spécialisation et fortement recommandés pour les autres cours de spécialisation.

Certificat en gestion d'entreprise

Profil régulier

Code du programme : 2005

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

Ce certificat est offert sous le mode traditionnel et sous le mode [Virtuose](#), ce choix appartient à l'étudiant. Sous le mode Virtuose, un étudiant doit posséder un ordinateur portable dûment configuré selon les normes de l'École. En choisissant le mode Virtuose, lors de votre choix de cours, vous devez opter pour les [sections](#) prévues à cet effet.

Objectif

Ce programme touche la gestion générale de l'entreprise et les particularités de la gestion stratégique. Il permet aussi à l'étudiant de s'initier aux principales fonctions de l'entreprise : finance, marketing, personnel, gestion des opérations et de la production.

Il favorise celui qui veut acquérir une vision globale de la gestion d'entreprise et constitue un excellent point de départ pour celui qui envisage la poursuite de ses études au-delà d'un premier programme de certificat.

Enfin, ce certificat s'adresse aux étudiants inscrits au cheminement en comptabilité professionnelle désirant obtenir le baccalauréat en gestion (B.Gest.).

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études](#) universitaires pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est suggéré de suivre les cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers** et **30-400-92 Management** au début de son programme.
- Le cours **30-490-06 Stratégie de l'entreprise** étant un cours synthèse, il devra être suivi comme **dernier** cours du programme.
- L'étudiant qui aspire à un titre professionnel ([CA](#), [CGA](#), [CMA](#)) devra opter pour les cours à option exigés par l'association professionnelle visée.
- Tous les cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (3 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-400-92 Management
30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

À option (minimum 1 cours)

- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
30-804-09 Environnement macroéconomique

COURS DE SPÉCIALISATION (4 cours)

À option – Fonction (minimum 3 cours)

- 30-100-82 Introduction au marketing
30-290-06 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
30-300-10 Gestion du personnel
30-500-89 Gestion des opérations et de la production

Obligatoire – Intégration (1 cours)

- 30-490-06 Stratégie de l'entreprise ⁽²⁾

COURS AU CHOIX (maximum 3 cours ou 9 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, les cours au choix peuvent être sélectionnés parmi les possibilités suivantes :

- cours à option de ce certificat
- cours d'un autre certificat
- cours d'anglais des affaires
- cours d'espagnol des affaires

N.B. Maximum un cours de langue (anglais ou espagnol) de 3 crédits

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme.

Certificat en gestion d'entreprise

Profil baccalauréat en gestion (B.Gest.)

Code du programme : 2005

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

Ce certificat est offert sous le mode traditionnel et sous le mode [Virtuose](#), ce choix appartient à l'étudiant. Sous le mode Virtuose, un étudiant doit posséder un ordinateur portable dûment configuré selon les normes de l'École. En choisissant le mode Virtuose, lors de votre choix de cours, vous devez opter pour les [sections](#) prévues à cet effet.

Objectif

Ce programme touche la gestion générale de l'entreprise et les particularités de la gestion stratégique. Il permet aussi à l'étudiant de s'initier aux principales fonctions de l'entreprise : finance, marketing, personnel, gestion des opérations et de la production.

Il favorise celui qui veut acquérir une vision globale de la gestion d'entreprise et constitue un excellent point de départ pour celui qui envisage la poursuite de ses études au-delà d'un premier programme de certificat.

Les étudiants du cheminement gestion désirant obtenir le baccalauréat en gestion (B.Gest.) doivent réussir tous les cours exigés des trois programmes suivants :

- certificat en gestion d'entreprise (profil B.Gest.)
- certificat en analyse des processus organisationnels
- certificat au choix de l'étudiant offert à HEC Montréal.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est suggéré de suivre les cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers** et **30-400-92 Management** au début de son programme.
- Le cours **30-490-06 Stratégie de l'entreprise** étant un cours synthèse, devra être suivi comme **dernier** cours du programme.
- Tous les cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (4 cours)

Obligatoires (4 cours)

- 30-400-92 Management
- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
- 30-804-09 Environnement macroéconomique
- 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (6 cours)

Obligatoires (5 cours)

- 30-100-82 Introduction au marketing
- 30-290-06 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
- 30-300-10 Gestion du personnel
- 30-500-89 Gestion des opérations et de la production
- 30-705-05 Systèmes d'information en gestion

Obligatoires – Intégration (1 cours)

- 30-490-06 Stratégie de l'entreprise ⁽²⁾

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme.

Certificat en gestion des affaires électroniques

Code du programme : 2043

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

En raison de l'ordre dans lequel les cours doivent être suivis et de l'offre de cours, un minimum de 5 trimestres est requis pour compléter ce certificat. Un étudiant ne peut donc cheminer à temps plein dans ce programme à chacun des trimestres.

Ce certificat fait partie du programme [Virtuose](#) en vertu duquel l'étudiant doit posséder un ordinateur portable dûment configuré selon les normes de l'École. En choisissant le mode Virtuose, lors de votre choix de cours, vous devez opter pour les [sections](#) prévues à cet effet.

Objectif

Ce programme vise l'acquisition des connaissances et des techniques nécessaires pour mener à bien l'activité d'analyse d'affaires et de gestion des systèmes intégrés d'entreprise (ERP).

Il s'adresse à celui qui aspire à un poste de consultant junior en TI, dont le rôle consiste à examiner des problèmes d'affaires en lien avec la gestion de l'information des entreprises et à fournir des solutions qui optimisent les processus d'affaires et créent de la valeur au moyen des investissements en technologies de l'information.

Pour la durée du programme, l'étudiant aura l'opportunité d'utiliser des logiciels et des outils d'avant-garde tel l'outil de simulation *ERPsim Lab* dont la réalisation s'appuie sur les produits logiciels des leaders dans le marché des systèmes de gestion intégrée d'entreprise.

L'étudiant qui complète le programme de certificat en affaires électroniques avec succès (i.e.: moyenne générale de 3.0 ou plus) peut soumettre sa candidature au programme de certification de la compagnie SAP. Cette formation d'une durée de 2 semaines est offerte par SAP Canada, en collaboration avec HEC Montréal.

Pour plus de détails concernant l'accessibilité à la certification SAP, consulter la page SAP sur le site www.hec.ca.

Conseils pour faire votre choix de cours

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Un étudiant a intérêt à suivre les cours dans l'ordre suivant :
 - **30-700-06 Introduction à l'informatique en gestion**
 - **30-705-05 Systèmes d'information en gestion** → peut être suivi simultanément au cours **30-700-06**
 - **30-710-96 Analyse et conception de systèmes d'information** → doit être suivi **après** le cours **30-705-05**
 - **30-773-01 Conception de bases de données** → doit être suivi **après** le cours **30-705-05**
 - **30-706-08 Gestion des processus d'affaires** → doit être suivi **après** le cours **30-710-96**
 - **30-795-08 Comprendre et utiliser les logiciels de gestion intégrés** → doit être suivi **après** le cours **30-706-08**
 - **30-704-08 Mise en œuvre des progiciels de gestion intégrée** → doit être suivi **après** le cours **30-795-08**
 - Un ou des cours à option en tenant compte des préalables exigés. Lorsque le cours choisi n'exige pas de préalable, il peut être suivi en début de programme.
 - Si l'étudiant opte pour un cours au choix, ce dernier devra faire partie de la liste des cours au choix de **ce** certificat.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

→ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (1 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-700-06 Introduction à l'informatique en gestion

COURS DE SPÉCIALISATION (8 cours)

Obligatoires (7 cours)

30-704-08 Mise en œuvre des progiciels de gestion intégrée (30-795-08)
30-705-05 Systèmes d'information en gestion
30-706-08 Gestion des processus d'affaires (30-710-96)
30-710-96 Analyse et conception de systèmes d'information (30-705-05)
30-767-98 Faire des affaires dans Internet
30-773-01 Conception de bases de données (30-705-05)
30-795-08 Comprendre et utiliser les logiciels de gestion intégrés (30-706-08)

À option (minimum 1 cours)

30-760-09 Architecture informatique des systèmes (30-705-05)
30-776-04 Gestionnaire et la sécurité informatique (Le)

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

30-170-03 Marketing électronique (30-767-98)
30-450-01 Commerce électronique et plan d'affaires (30-767-98)
30-503-08 Progiciels de gestion intégrée (ERP) appliqués à la chaîne logistique (30-500-89)
30-538-03 Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique
30-636-01 Analyse et forage de données en commerce électronique
30-870-01 Économie numérique (L')

Certificat en gestion des opérations et de la logistique

Code du programme : 2027

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme offre à l'étudiant l'occasion de se familiariser avec les théories et les pratiques les plus récentes liées à la gestion des opérations et de la logistique. Il conduit à des postes de responsabilité dans les domaines de la planification de la production et des stocks ou encore du contrôle de la qualité.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-500-89 Gestion de la production et des opérations** dès le début de son programme car celui-ci est préalable à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

Structure du programme – Certificat en gestion des opérations et de la logistique

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (*minimum 2 cours*)

À option (*minimum 1 cours parmi les 2 suivants*)

- 30-400-92 Management
- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail

À option (*minimum 1 cours parmi les 3 suivants*)

- 30-600-92 Méthodes statistiques en gestion
- 30-803-09 Économie managériale
- 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

➔ Voir la suite de la liste des cours à la page suivante

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

COURS DE SPÉCIALISATION (*minimum 7 cours*)

Obligatoire (*1 cours*)

30-500-89 Gestion des opérations et de la production

À option (*minimum 6 cours*)

30-501-03 Qualité totale dans les entreprises de services

30-502-07 Gestion du transport (30-500-89)

30-503-08 Progiciels de gestion intégrée (ERP) appliqués à la gestion de la chaîne logistique (30-500-89) ⁽²⁾

30-506-97 Planification et contrôle de la production (30-500-89)

30-507-97 Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89)

30-508-98 Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (30-500-89)

30-511-97 Normalisation ISO : concepts, mise en place et certification

30-515-09 Gestion environnementale des opérations et de la logistique

30-530-97 Fondements de la qualité totale (30-500-89)

30-537-01 Gestion des achats

30-538-03 Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique

30-550-03 Analyse et amélioration des systèmes opérationnels (30-500-89)

Dans le choix de ses cours à option, l'étudiant est invité à consulter le cheminement suggéré d'un des cinq modules suivants:

- Approvisionnement
- Gestion de la logistique
- Gestion des opérations dans le secteur des services
- Planification et contrôle de la production et des stocks
- Qualité totale

COURS AU CHOIX (*maximum 1 cours de 3 crédits*)

Suggestions :

30-012-09 Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers

30-795-08 Comprendre et utiliser les logiciels de gestion intégrés (30-706-08)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné également parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

⁽²⁾ L'inscription à ce cours suppose que l'étudiant détienne un ordinateur portable répondant aux exigences logicielles minimales de l'École.

Certificat en gestion des ressources humaines

Code du programme : 2042

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme propose une formation en gestion du personnel et en relations de travail.

Il s'adresse à celui qui œuvre ou qui désire œuvrer dans le secteur de la gestion des ressources humaines.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre les cours **30-300-10 Gestion du personnel** et **30-350-80 Relations de travail** au début de son programme car ceux-ci sont préalables à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Ne pas oublier que pour se mériter ce certificat, il faut **réussir au moins quatre cours à option** parmi les cours de spécialisation **dont au moins trois cours parmi ceux de la série A**.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (3 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-400-92 Management
- 30-807-09 Économie du travail

À option (minimum 1 cours)

- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
- 30-700-06 Introduction à l'informatique en gestion
- 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (6 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-300-10 Gestion du personnel
- 30-350-80 Relations de travail

À option (minimum 4 cours)

• **Série A** (*réussir au minimum 3 des 4 cours dans la série A*)

- 30-302-07 Gestion de la rémunération (30-300-10)
- 30-303-06 Recrutement et sélection des ressources humaines (30-300-10 et 30-352-07)
- 30-310-06 Gestion de l'évaluation du rendement des employés (30-300-10)
- 30-315-96 Mobilisation des ressources humaines
- 30-320-95 Gestion de la formation des ressources humaines (30-300-10)
- 30-340-06 Gestion des avantages sociaux (30-300-10)
- 30-351-07 Administration de la convention collective (30-350-80)
- 30-352-07 Droit du travail
- 30-353-07 Négociation de la convention collective (30-350-80)
- 30-433-09 Sociologie du travail

• **Série B** (*facultatif*)

- 30-330-09 Gestion de la santé et de la sécurité au travail
- 30-421-09 Habiletés de communication

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Certificat en gestion du marketing

Code du programme : 2004

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise la formation de gestionnaires qui, par une meilleure compréhension de l'entreprise et de ses marchés, sauront élaborer et appliquer un plan marketing.

Il s'adresse à ceux qu'intéressent le développement de nouveaux produits, l'évaluation du potentiel du marché, la fixation des prix, la gestion d'un réseau de distribution et la planification de la publicité et des ventes.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Un étudiant a intérêt à suivre les cours dans l'ordre suivant :
 - **30-600-92 Méthodes statistiques en gestion**
 - **30-100-82 Introduction au marketing** → doit être choisi comme premier cours de spécialisation
 - **30-137-94 Recherche commerciale** → peut être suivi simultanément au cours **30-136-87** et **30-600-92**
 - Un ou des cours à option (cours de discipline de base ou de spécialisation) en tenant compte des préalables exigés. Lorsque le cours choisi n'exige pas de préalable, il peut être suivi en début de programme.
 - **30-190-03 Planification et stratégie de marketing** → si choisi, ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme
 - Un cours au choix qui peut également être choisi parmi les cours à option de son certificat, en tenant compte des préalables exigés.
- Ne pas oublier que pour se obtenir ce certificat, il faut réussir au moins trois cours à option parmi les cours de spécialisation.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (2 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-600-92 Méthodes statistiques en gestion

À option (minimum 1 cours)

30-400-92 Management

30-803-09 Économie managériale

30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (7 cours)

Obligatoires (4 cours)

30-100-82 Introduction au marketing ⁽²⁾

30-115-94 Analyse de marchés

30-136-87 Comportement du consommateur

30-137-94 Recherche commerciale (30-136-87 Co et 30-600-92 Co) ⁽³⁾

À option (minimum 3 cours)

30-102-03 Communication marketing intégrée (30-137-94 Co) ⁽³⁾

30-104-93 Marketing direct

30-112-08 Gestion de la relation client

30-113-08 Marketing d'affaires

30-130-10 Gestion de l'équipe de vente

30-132-88 Gestion du commerce de détail

30-140-80 Marketing et droit commercial

30-190-03 Planification et stratégie de marketing ⁽⁴⁾

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra au préalable en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

⁽²⁾ Ce cours doit être choisi comme premier cours de spécialisation.

⁽³⁾ (Co) Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné.

⁽⁴⁾ Si choisi, ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme.

Certificat en gestion financière

Code du programme : 2003

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise la compréhension des divers aspects de l'univers de la finance : le financement des entreprises, la gestion des institutions financières, les mécanismes des marchés financiers, la gestion des placements.

Il s'adresse à l'étudiant qu'intéressent la trésorerie d'une firme, la gestion des prêts et des placements ou l'allocation de subventions aux entreprises.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre les cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers** et **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance** dès le début de son programme, car ceux-ci sont préalables à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Ne pas oublier que pour se mériter ce certificat, il faut réussir au moins un cours à option parmi les cours de discipline de base.
- Tous les cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

Structure du programme – *Certificat en gestion financière*

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (3 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-610-94 Méthodes quantitatives en finance
30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

À option (minimum 1 cours)

- 30-400-92 Management
30-804-09 Environnement macroéconomique

➔ Voir la suite de la liste des cours à la page suivante

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

COURS DE SPÉCIALISATION (6 cours)

À option (*minimum 6 cours*)

Afin de vous aider dans votre choix de cours, nous vous présentons les cours de spécialisation regroupés sous différents thèmes d'études :

Thème : Gestion financière des entreprises

- 30-213-97 Gestion du fonds de roulement (30-900-06)
- 30-235-09 Financement des PME (30-290-06)
- 30-240-98 Diagnostic financier et planification financière (30-900-06)
- 30-290-06 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
- 30-291-06 Gestion financière II [30-290-06 et (30-610-94 ou 30-620-92)]

Thème : Investissement et financement des placements immobiliers

- 30-216-98 Droit immobilier
- 30-217-98 Analyse des instruments de financement immobilier (30-610-94)
- 30-223-00 Stratégie d'investissement en immobilier (30-610-94)
- 30-224-00 Gestion de portefeuille en immobilier (30-223-00)
- 30-225-04 Évaluation immobilière

Thème : Planification financière personnelle

- 30-210-96 Finances personnelles et placement
- 31-950-02 Planification fiscale (30-900-06 ou 31-901-06)

Thème : Titres financiers et gestion de portefeuille

- 30-220-98 Évaluation des titres à revenu fixe (30-610-94 et 30-900-06)
- 30-221-98 Évaluation des titres à revenu variable (30-610-94 et 30-900-06)
- 30-222-98 Évaluation et utilisation des instruments financiers dérivés (30-220-98 et 30-221-98)

Sujets d'appoint

- 30-007-09 Aspects financiers des affaires internationales
- 30-218-98 Gestion des risques et assurances d'entreprise (30-610-94 et 30-900-06)
- 30-230-09 Marchés financiers et institutions financières (30-804-09)

COURS AU CHOIX (*maximum 1 cours de 3 crédits*)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

Certificat en leadership organisationnel

Code du programme : 2048

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits

Note

Ce programme fait partie du programme [Virtuose](#) en vertu duquel l'étudiant doit posséder un ordinateur portable dûment configuré selon les normes de l'École. Lors de votre choix de cours vous devez opter pour les [sections](#) prévues à cet effet.

Objectif

Le certificat en leadership organisationnel s'adresse tout particulièrement aux étudiants désirant découvrir les composantes et la dynamique de l'exercice du pouvoir multidimensionnel. Effectivement, alors que bon nombre de programmes de gestion d'entreprises se proposent d'enseigner comment exercer hiérarchiquement l'autorité via les quatre principales fonctions du manager, soit la planification, l'organisation, la direction et le contrôle, le programme d'études en leadership organisationnel a pour objectif principal l'exploitation judicieuse des diverses sources de pouvoir, formelles ou informelles, présentes à tous les paliers de l'entreprise. Qui plus est, le leadership organisationnel se démarque de la gestion d'entreprise au chapitre des perspectives stratégiques privilégiées. Comparativement à la gestion d'entreprise préoccupée par les pratiques managériales quotidiennes, le leadership organisationnel explore et façonne le développement futur de l'entreprise. Dans un monde de changements rapides et radicaux, l'exercice adéquat du leadership revêt conséquemment une importance capitale pour la vitalité des entreprises.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Tous les cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.

Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ **Voir la liste des cours à la page suivante**

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (2 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-400-92 Management
30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (7 cours)

Obligatoire (1 cours)

- 30-410-09 Leadership et pratique de direction

À option (minimum 6 cours)

- 30-356-04 Habiletés de négociation (Les)
30-403-00 Devenir une organisation apprenante
30-411-96 Gestion du changement
30-421-09 Habiletés de communication
30-425-10 Management éthique
30-451-03 Psychologie de la décision
30-452-03 Psychologie et leadership du changement
30-460-09 Habiletés politiques
30-461-02 Psychologie et gestion des personnalités difficiles
30-462-02 Gérer en contexte interculturel

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes :

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Certificat en planification financière personnelle

Code du programme : 2044

Remarque: Pour être admis dans ce programme, l'étudiant doit être titulaire soit de deux certificats en gestion dans les disciplines suivantes : administration*, droit, économie ou actuariat, soit d'un diplôme de 1^{er} ou 2^e cycle dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : administration*, droit, économie ou actuariat.

L'étudiant ayant complété ses études à l'étranger doit d'abord obtenir auprès du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles le document *Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec* qui confirme qu'il a bien l'équivalent exigé. Une fois cette évaluation obtenue, l'étudiant peut soumettre une demande d'admission au programme.

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme s'adresse expressément aux étudiants voulant faire carrière en planification financière et obtenir le titre professionnel de «Planificateur financier». Ce programme a été conçu en fonction des exigences de formation de l'Institut québécois de planification financière.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Des connaissances en comptabilité sont requises pour suivre les cours de ce programme. L'étudiant qui n'aurait pas de telles connaissances devra suivre le cours **30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers**.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance** dès le début de son programme, car celui-ci est préalable à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (2 cours)

Obligatoires (2 cours)

- 30-250-00 Démarche de planification financière personnelle intégrée (La) (30-610-94 Co) ⁽¹⁾
30-610-94 Méthodes quantitatives en finance

COURS DE SPÉCIALISATION (8 cours)

Obligatoires (7 cours)

- 30-251-00 Gestion et analyse des assurances personnelles dans le cadre d'une planification financière personnelle (30-610-94)
30-252-00 Planification financière de la retraite et calcul de rentes (30-610-94)
30-253-00 Produits financiers et la gestion de portefeuille d'un particulier (Les) (30-610-94)
30-254-00 Successions dans le cadre d'une planification financière personnelle (Les)
30-419-00 Environnement juridique de la profession de planificateur financier
30-945-99 Planificateur financier et la fiscalité (31-950-02)
31-950-02 Planification fiscale (30-900-06 ou 31-901-06)

À option (minimum 1 cours)

- 30-255-00 Tendances du secteur des services financiers
30-800-09 Conjoncture (30-804-09)

* Ce qui inclut tous les certificats offerts à HEC Montréal.

⁽¹⁾ (Co) Concomitant : un cours qui doit avoir été suivi avant ou être suivi en même temps que le cours concerné.

Certificat en supervision

Code du programme : 2033

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise à donner à l'étudiant les connaissances de base en gestion ainsi que les habiletés et savoir faire pour mieux animer, coordonner et diriger une équipe de travail.

Il s'adresse aux personnes qui occupent déjà un poste de chef de groupe, coordonnateur ou superviseur, ou qui se préparent à assumer la responsabilité du travail accompli par d'autres personnes.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- Il est suggéré de suivre les cours **30-400-92 Management** et **30-420-09 Habiletés de supervision** au début de son programme.
- Ne pas oublier que pour se mériter ce certificat, il faut réussir **au moins quatre cours à option parmi les cours de spécialisation dont au moins trois parmi ceux de la série A.**
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

Structure du programme – Certificat en supervision

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (3 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-400-92 Management

À option (minimum 2 cours)

• Série A (minimum 1 cours)

30-401-00 Comportements et relations humaines au travail

30-433-09 Sociologie du travail

• Série B (minimum 1 cours)

30-600-92 Méthodes statistiques en gestion

30-803-09 Économie managériale

30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

➔ Voir la suite de la liste des cours à la page suivante

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

COURS DE SPÉCIALISATION (5 cours)

Obligatoire (1 cours)

30-420-09 Habiletés de supervision

À option (minimum 4 cours)

• **Série A (réussir au minimum 3 des 4 cours dans la série A)**

30-330-09 Gestion de la santé et de la sécurité du travail
30-410-09 Leadership et pratique de direction
30-411-96 Gestion du changement
30-421-09 Habiletés de communication
30-422-95 Animation et gestion du travail en équipe
30-423-96 Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail

• **Série B (facultatif)**

30-130-10 Gestion de l'équipe de vente
30-300-10 Gestion du personnel
30-302-07 Gestion de la rémunération (30-300-10)
30-303-06 Recrutement et sélection des ressources humaines (30-300-10 et 30-352-07)
30-310-06 Gestion de l'évaluation du rendement des employés (30-300-10)
30-315-96 Mobilisation des ressources humaines
30-320-95 Gestion de la formation des ressources humaines (30-300-10)
30-340-06 Gestion des avantages sociaux (30-300-10)
30-350-80 Relations de travail
30-351-07 Administration de la convention collective (30-350-80)
30-352-07 Droit du travail
30-353-07 Négociation de la convention collective (30-350-80)
30-431-89 Administration des petites entreprises (30-400-92)
30-500-89 Gestion des opérations et de la production
30-501-03 Qualité totale dans les entreprises de services
30-530-97 Fondements de la qualité totale (30-500-89)

COURS AU CHOIX (maximum 2 cours ou 6 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, les cours au choix peuvent être sélectionnés parmi les possibilités suivantes :

- cours à option de ce certificat
- cours d'un autre certificat
- cours d'anglais des affaires
- cours d'espagnol des affaires

N.B. Maximum un cours de langue (anglais ou espagnol) de 3 crédits

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

Certificat en systèmes d'information et analyse d'affaires

Code du programme : 2029

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Note

En raison de l'ordre dans lequel les cours doivent être suivis et de l'offre de cours, un minimum de 4 trimestres est requis pour compléter ce certificat. L'étudiant ne peut donc cheminer à temps plein dans ce programme à chacun des trimestres.

Ce certificat fait partie du programme [Virtuose](#) en vertu duquel l'étudiant doit posséder un ordinateur portable dûment configuré selon les normes de l'École. En choisissant le mode Virtuose, lors de votre choix de cours, vous devez opter pour les [sections](#) prévues à cet effet.

Objectif

Ce programme vise l'acquisition des connaissances et des techniques nécessaires pour mener à bien l'activité d'analyse d'affaires pour les projets de petite à moyenne envergure.

Il s'adresse à celui qui désire travailler comme analyste d'affaires dont le rôle consiste à examiner un problème d'affaires et à fournir, dans un délai optimal, une solution technologique efficace qui comblera les besoins d'un client et qui permettra à l'entreprise d'atteindre ses objectifs.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-705-05 Systèmes d'information en gestion** dès le début de son programme, car celui-ci est préalable à plusieurs autres cours de ce certificat.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (2 cours)

À option (*minimum 2 cours*)

- 30-400-92 Management
- 30-615-97 Méthodes quantitatives et micro-informatique
- 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers ⁽¹⁾

COURS DE SPÉCIALISATION (7 cours)

Obligatoires (6 cours)

- 30-705-05 Systèmes d'information en gestion
- 30-706-08 Gestion des processus d'affaires (30-710-96)
- 30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
- 30-712-05 L'analyse d'affaires et l'assurance qualité logiciel (30-705-05 et 30-710-96)
- 30-714-09 Modélisation de l'architecture d'information d'entreprise [UML] (30-710-96)
- 30-773-01 Conception de bases de données (30-705-05)

À option (*minimum 1 cours*)

- 30-711-05 Algorithmique et programmation en gestion (30-705-05)
- 30-713-09 Gestion de projets TI (30-705-05)
- 30-760-09 Architecture informatique des systèmes (30-705-05)

COURS AU CHOIX (*maximum 1 cours de 3 crédits*)

- 30-356-04 Habiletés de négociation (Les)
- 30-452-03 Psychologie et leadership du changement
- 30-871-01 Évaluation économique de projets
- 30-930-05 Comptabilité et gestion de projets

À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

⁽¹⁾ Les étudiants ayant réussi le cours 31-902-06 *Utilisation de l'information comptable* ou titulaire d'un certificat en comptabilité ne sont pas autorisés à s'inscrire à ce cours.

Certificat en vente relationnelle

Code du programme : 2028

Contenu : minimum 10 cours (30 crédits)

Tous les cours de ce programme sont de 3 crédits.

Objectif

Ce programme vise à préparer les étudiants aux métiers de la vente et de la gestion des activités ou opérations associées à cette fonction. Il s'adresse à ceux qu'intéressent les méthodes et techniques de vente, la gestion de l'équipe de vente, la gestion de la relation client, le marketing relationnel et le développement d'affaires. La formation couvre de façon globale et intégrée les principaux enjeux et problématiques de la vente. L'étudiant aura ainsi acquis une bonne connaissance de ceux-ci et disposera d'une base solide afin de poursuivre avec succès son évolution professionnelle dans ce domaine.

Conseils pour faire votre choix de cours :

- L'École offre des [cours de préparation aux études universitaires](#) pour les candidats qui en ressentent le besoin.
- Lorsqu'un titre de cours est suivi d'un numéro entre parenthèses, cela signifie qu'avant de s'inscrire à ce cours l'étudiant doit au préalable avoir réussi le cours mentionné entre parenthèses.
- L'étudiant a intérêt à suivre le cours **30-100-82 Introduction au marketing** dès le début de son programme.
- Certains cours ne sont pas offerts à tous les trimestres. Au début du mois de juin de chaque année, l'École publie les horaires des trois trimestres suivants, il est recommandé de planifier son choix de cours en tenant compte de l'offre de cours des prochains trimestres.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE DISCIPLINE DE BASE (1 cours)

Obligatoire (minimum 1 cours)

30-400-92	Management
30-705-05	Systèmes d'information en gestion
30-803-09	Économie managériale

COURS DE SPÉCIALISATION (8 cours)

Obligatoires (5 cours)

30-100-82	Introduction au marketing
30-103-07	La vente relationnelle I : le processus de vente
30-111-07	La vente relationnelle II : la stratégie de vente (30-103-07)
30-112-08	Gestion de la relation client
30-130-10	Gestion de l'équipe de vente

À option (minimum 3 cours)

30-104-93	Marketing direct
30-113-08	Marketing d'affaires
30-115-94	Analyse de marchés
30-132-88	Gestion du commerce de détail
30-136-87	Comportement du consommateur
30-140-80	Marketing et droit commercial

COURS AU CHOIX (maximum 1 cours de 3 crédits)

À la condition d'être suivi à HEC Montréal et de respecter les préalables exigés, le cours au choix peut être sélectionné parmi l'une des possibilités suivantes:

- un cours à option de ce certificat
- un cours d'un autre certificat
- un cours d'anglais des affaires
- un cours d'espagnol des affaires

N.B. Maximum un cours de langue (anglais ou espagnol) de 3 crédits

L'étudiant qui souhaiterait suivre son cours au choix dans un autre établissement universitaire devra **au préalable** en obtenir l'autorisation de la direction du programme. Cette autorisation ne sera accordée qu'à l'étudiant qui aura réussi un minimum de 5 cours à HEC Montréal et qui en justifiera la pertinence en regard de son plan de carrière. À moins de circonstances exceptionnelles, l'École n'autorisera pas un étudiant à suivre dans un autre établissement un cours équivalent à un cours de programmes de certificat.

Conditions de délivrance du baccalauréat en gestion (B.Gest.)

Deux cheminements académiques conduisent à l'obtention du baccalauréat en gestion (B.Gest.), à savoir (1) le cheminement en gestion et (2) le cheminement en comptabilité professionnelle.

CHEMINEMENT EN GESTION

Conseils pour optimiser la qualité du parcours académique conduisant au baccalauréat en gestion (B.Gest.) :

- l'étudiant est fortement invité à suivre la séquence proposée afin d'accroître l'étayement conceptuel et analytique de son cursus académique;
- l'étudiant déjà admis dans un programme de certificat doit, quant à lui, minimalement s'assurer de compléter entièrement le certificat en gestion d'entreprise (profil B.Gest.) avant de débiter le certificat en analyse des processus organisationnels.

Étape I : Certificat en gestion d'entreprise (Profil B.Gest.)

Cours de discipline de base (4 cours)

- 30-400-92 Management
- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
- 30-804-09 Environnement macroéconomique
- 30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers

Cours de spécialisation (6 cours)

- 30-100-82 Introduction au marketing
- 30-290-06 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
- 30-300-10 Gestion du personnel
- 30-490-06 Stratégie de l'entreprise (cours synthèse)
- 30-500-89 Gestion des opérations et de la production
- 30-705-05 Systèmes d'information en gestion

Étape II : Certificat en analyse des processus organisationnels (préalable : le certificat en gestion d'entreprise : profil B.Gest.)

Cours de discipline de base (6 cours)

- 30-453-03 Management : Analyse, outils et intervention (30-400-92)
- 30-600-92 Méthodes statistiques en gestion
- 30-650-03 Mathématiques en gestion (30-600-92)
- 30-803-09 Économie managériale
- 30-850-03 Économie de l'entreprise (30-803-09)
- 30-950-03 Comptabilité de management (30-900-06)

Cours de spécialisation (minimum 4 cours)

- 30-150-03 Gestion analytique des produits et des services (30-100-82)
- 30-256-03 Gestion financière des entreprises (30-290-06)
- 30-355-03 GRH : contextes et enjeux (30-300-10)
- 30-550-03 Analyse et amélioration des systèmes opérationnels (30-500-89)
- 30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)

➔ Suite de la liste des cours à la page suivante

Étape III : Certificat au choix

L'étudiant opte pour le programme de certificat de son choix. Toutefois, il doit s'assurer de réussir comme cours au choix le cours **30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion** ou le cours **30-610-94 Méthodes quantitatives en finance**.

En plus d'avoir dûment complété le parcours d'études présenté ci-haut, l'étudiant devra satisfaire aux trois (3) exigences suivantes :

- Avoir un minimum de **cinq (5) années** d'expérience de **travail** pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou de **sept (7) années** pour les autres. L'expérience doit avoir été acquise **avant** ou **pendant** les études. De plus, les années d'expérience de travail se calculent à partir de l'âge de 18 ans et l'expérience de travail acquise pendant les trimestres où l'étudiant est inscrit à temps plein ne sera pas considérée;
- Avoir réussi le test de français ORTHOGRAM (parties I et II) avec le résultat C ou plus;
- Avoir réussi le test d'anglais HECTOPE avec le résultat C ou plus.

CHEMINEMENT EN COMPTABILITÉ PROFESSIONNELLE

Les étudiants, ayant opté pour le cheminement en comptabilité professionnelle ([CA](#), [CGA](#), [CMA](#)) et désirant obtenir le baccalauréat en gestion (B.Gest.), doivent réussir tous les cours des trois programmes de certificat suivants :

- certificat en gestion comptable des organisations (filière comptabilité professionnelle)
- certificat en comptabilité professionnelle
- certificat en gestion d'entreprise (**profil régulier**).

En plus d'avoir réussi tous les cours de ces trois certificats, l'étudiant devra satisfaire aux trois (3) exigences suivantes:

- Avoir un minimum de **cinq (5) années d'expérience de travail** pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou de **sept (7) années** pour les autres. L'expérience doit avoir été acquise **avant** ou **pendant** les études. De plus, les années d'expérience de travail se calculent à partir de l'âge de 18 ans, et l'expérience de travail acquise pendant les trimestres où l'étudiant est inscrit à temps plein ne sera pas considérée;
- Avoir réussi le test de français ORTHOGRAM (parties I et II) avec le résultat C ou plus;
- Avoir réussi le test d'anglais HECTOPE avec le résultat C ou plus.

Conditions de délivrance du baccalauréat en gestion (B.Gest.)

Ces conditions s'adressent aux étudiants admis **avant** la session d'automne 2003 et qui ne sont pas sujets aux règles de transition ou aux règles imposées aux étudiants réadmis.

L'étudiant qui désire compléter trois certificats pour la délivrance d'un baccalauréat en gestion devra s'assurer de remplir les conditions présentées ci-dessous.

1. Avoir obtenu trois certificats à HEC Montréal. Cependant, on pourra remplacer un de ces certificats par un certificat d'une autre université reconnu comme équivalent 1 à un certificat de l'École. (Pour s'assurer de l'équivalence d'un programme d'études complété dans un autre établissement, il est recommandé à l'étudiant de vérifier auprès d'une agente-conseil à la direction administrative des programmes de certificat.)
2. Avoir réussi le minimum de cours exigés dans chacun des blocs suivants :

Blocs	Nombre minimum de cours	Titres des cours
Administration	1	Gestion et organisation des coopératives, Management, (Administration).
Comptabilité	1	Comptabilité financière et analyse des états financiers, (Comptabilité de gestion), Présentation de l'information comptable (Comptabilité I, Comptabilité de gestion, Comptabilité financière I, Comptabilité, modèle et formes économiques, Contrôle de gestion coopérative).
Cours complémentaires	1	Aspects commerciaux de l'import-export, Aspects financiers de l'import-export, Aspects juridiques de l'import-export, Aspects juridiques des activités commerciales, Contexte du marché international, (Droit de la protection du consommateur), Droit du travail, Environnement juridique de la profession de planificateur financier, Faire affaire avec l'Amérique latine, Faire affaire avec l'Asie, Faire affaire avec l'Europe, Faire des affaires dans internet, Marketing et droit commercial, Négociation commerciale internationale, Sociologie du travail, Tendances du secteur des services financiers (Aspects commerciaux de l'exportation, Aspects financiers de l'exportation, Aspects juridiques de l'exportation, Matières juridiques).
Cours d'intégration	1	Cas de comptabilité administrative, Comptabilité stratégique, Organisation et méthodes dans la gestion des opérations et de la production (si le cours est réussi avant le trimestre d'automne 1993), Planification et stratégie de marketing, Planification et stratégie en commerce de détail et distribution, Stratégie de l'entreprise.
Fonctions de l'entreprise	3	Administration du personnel, Gestion des opérations et de la production ou Gestion de projets : fondements et pratiques dans une optique de GOP, Introduction au marketing, Diagnostic financier et planification financière ou Gestion financière I ou (Introduction à la gestion financière) ou (Investissement, financement et acquisition), (Finance I, Production).
Informatique	1	Introduction à l'informatique en gestion, (Informatique de gestion, Introduction aux systèmes d'information).

Blocs	Nombre minimum de cours	Titres des cours
Macroéconomie	1	Environnement macroéconomique, Évaluation économique de projets, (Économie globale, Introduction à l'analyse économique).
Méthodes quantitatives	1	Analyse et forage de données en commerce électronique, Méthodes quantitatives en finance, Méthodes quantitatives en gestion, Méthodes quantitatives et micro-informatique, Méthodes statistiques en gestion, Outils quantitatifs pour la gestion de projets, (Mathématiques financières, Statistique et probabilité).
Microéconomie	1	Économie managériale, Économie numérique, Introduction à l'économie du travail, (Économie de l'entreprise).
Psychologie	1	Comportements et relations humaines au travail, Habiletés politiques, Leadership et pratique de direction, Psychologie et gestion des personnalités difficiles (Sciences du comportement et gestion des coopératives, Fondements psychologiques de l'individu au travail, Relations humaines et communications au travail et Relations humaines).

3. Avoir un minimum de deux (2) années d'expérience de travail pertinente pour les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou de cinq (5) années pour les autres. Joindre un curriculum vitae à votre demande. L'expérience doit avoir été acquise **avant** ou **pendant** les études. De plus, l'expérience de travail acquise pendant les trimestres où l'étudiant est inscrit à temps plein ne sera pas considérée.
4. Avoir réussi le test de français ORTHOGRAM (parties I et II) avec le résultat C ou plus.
5. Avoir réussi le test d'anglais HECTOPE avec le résultat C ou plus (cette exigence ne s'applique qu'aux étudiants qui ont été admis dans un certificat à compter du trimestre d'automne 2000).

N.B. Les cours identifiés dans les parenthèses ne sont plus offerts.

Programmes d'études offerts en collaboration avec des associations professionnelles

(Classés par ordre alphabétique)

Depuis plusieurs années, HEC Montréal travaille en collaboration avec plusieurs associations en vue de permettre à leurs candidats d'acquérir, par un programme de cours adapté, la formation requise à l'obtention du diplôme de chacune des professions.

Dans la plupart des cas, les candidats qui répondent à la fois aux exigences de l'École et à celles d'une association peuvent, au terme de leurs études, obtenir deux diplômes, celui de l'Université et celui de l'association.

Il est à noter que l'étudiant qui s'inscrit dans cette perspective doit satisfaire à la fois aux conditions d'admission de l'association et aux conditions d'admission du programme de l'École correspondant et se soumettre aux règlements de l'École, y compris le respect de la structure du programme et des préalables de cours.

Les agentes-conseils de l'École reçoivent les étudiants qui ont besoin d'aide pour établir leurs choix de cours et les associations fournissent des informations additionnelles sur leurs exigences spécifiques.

Association de formation professionnelle en gestion des ressources (APICS)

Objectif

L'objectif du programme de préparation à la certification C.P.I.M. (Certified in Production and Inventory Management) est d'offrir à toute personne œuvrant ou désirant travailler dans le domaine de la gestion des ressources manufacturières, une formation adéquate en vue de réussir aux examens de l'Association.

La certification C.P.I.M. est une reconnaissance internationale de compétence en gestion de la production et des stocks décernée par l'APICS (American Production and Inventory Control Society).

Conditions d'admission

Pour s'inscrire à ces cours, l'étudiant doit répondre aux conditions d'admission des programmes de certificat de l'École.

Il est recommandé de s'inscrire comme membre de l'Association afin d'obtenir des informations pertinentes pour l'inscription aux examens de l'Association et recevoir la documentation utile à la connaissance du domaine. Pour être admissible à l'Association, il faut travailler dans le domaine de la gestion des ressources manufacturières ou désirer y travailler.

Examens de l'Association

Pour obtenir le titre CPIM, il faut réussir les 5 examens des modules suivants :

- Basic of Supply Chain Management
- Detailed Scheduling and Planning
- Execution and Control of Operations
- Master Planning of Resources
- Strategic Management of Resources

Tous ces cours se font par correspondance ou par de la formation (coaching) et les manuels de préparation sont en anglais. Les examens finaux sont disponibles sur rendez-vous. Ces examens ont lieu dans une entreprise montréalaise. Pour bien réussir aux examens de l'Association, l'étudiant devra s'assurer qu'il comprend bien tous les concepts définis dans les guides d'études de l'APICS qui sont disponibles au secrétariat de l'Association.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels ou s'inscrire à l'Association, on doit s'adresser à :

Madame Manon Cloutier

Directrice générale

Association de formation professionnelle en gestion des ressources (APICS)

130, Place de Naples

Laval (Québec)

H7M 4A6

Téléphone : 450 662-0055

Télécopie : 450 663-4046

Courriel : secretariat@apicsmontreal.org

Site Internet : www.apicsmontreal.org

Programme d'études

- Programme de l'École correspondant : certificat en gestion des opérations et de la logistique.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la **liste des cours mutuellement exclusifs**. Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ **Voir la liste des cours à la page suivante**

Cours préalables

30-400-92	Management
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers

Cours recommandés

30-506-97	Planification et contrôle de la production (30-500-89)
30-507-97	Gestion des stocks et de la distribution (30-500-89)
30-508-98	Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques (30-500-89)
30-537-01	Gestion des achats
30-538-03	Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique
30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion

Corporation des approvisionneurs du Québec

(affiliée à l'Association canadienne de gestion des achats [ACGA])

Objectif

La Corporation des approvisionneurs du Québec (CAQ), par son programme de cours, s'est fixé comme objectif premier le fonctionnement du personnel œuvrant dans les sphères de l'approvisionnement et de la gestion des matières.

Ce programme a été conçu spécialement pour ceux qui désirent faire carrière dans l'approvisionnement, ceux qui sont déjà engagés dans cette voie et ceux qui, occupant diverses fonctions administratives, veulent mieux connaître ce champ d'activité.

Conditions d'admission

Pour s'inscrire à ces cours, l'étudiant doit répondre aux conditions d'admission des programmes de certificat de l'École. De plus, il doit être inscrit au programme menant au titre d'approvisionneur professionnel agréé de la CAQ/ACGA.

Information

Pour des renseignements additionnels sur ce programme d'études ou pour s'inscrire à la CAQ, on doit communiquer avec le conseiller de la CAQ :

Corporation des approvisionneurs du Québec
Édifice Tassé
895, Boul. du Séminaire Nord, suite 302
St-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 1J2

Téléphone : 450 357-0033 ou 1-800-977-1877

Télécopie : 450 357-0044

Courriel : info@caq.qc.ca

Site Internet : www.caq.qc.ca

Programme d'études

- Programme de l'École correspondant : le certificat en gestion d'entreprise – profil régulier.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Ce programme est constitué d'au moins 360 heures de cours et de séminaires.

➔ Suite de la liste des cours à la page suivante

PREMIÈRE PARTIE

L'étudiant peut suivre les différents éléments de cette partie dans l'ordre qui lui convient.

Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la **liste des cours mutuellement exclusifs**. Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

COURS DE GESTION

Cours obligatoires

30-100-82	Introduction au marketing
30-400-92	Management
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
30-804-09	Environnement macroéconomique
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers

Cours à option (5 cours au choix)

30-240-98	Diagnostic financier et planification financière (30-900-06)
30-290-06	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
30-291-06	Gestion financière II [30-290-06 et (30-620-92 ou 30-610-94)]
30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽¹⁾
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion
30-803-09	Économie managériale
31-971-81	Aspects juridiques des activités commerciales

COURS PROFESSIONNELS

Quatre cours spécialisés offerts par la CAQ/ACGA, en approvisionnement, qualité, transport et logistique ainsi qu'en contrôle des stocks et des opérations (ou les équivalents offerts par HEC et approuvés par l'ACGA).

SÉMINAIRES

Douze journées-séminaires offertes par la CAQ.

DEUXIÈME PARTIE

Pour s'engager dans cette partie, il faut avoir terminé la première partie et faire la preuve d'une expérience valable dans la profession.

Il faut ensuite suivre le cours avancé de la CAQ/ACGA en gestion des approvisionnements, d'une durée d'une semaine.

Une fois ces étapes complétées, le candidat peut se présenter à l'examen écrit de la CAQ/ACGA.

⁽¹⁾ Cours terminal de la première partie du programme.

Formation mondiale CSI

Objectif

Les cours, programmes, séminaires, activités diverses et certifications de la Formation mondiale CSI ont été développés à partir des besoins identifiés par des professionnels du secteur des services financiers. Nos échanges avec ces professionnels nous permettent d'affirmer que le choix offert est de qualité et à la fine pointe du savoir.

Plusieurs de nos cours et activités de formation sont aussi reconnus et accrédités par nos partenaires universitaires et par d'autres organismes offrant des titres professionnels tels que CFPTM, Pl.Fin., TEP et P.A.C.H.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels, on doit s'adresser à :

Formation mondiale CSI

625, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage,

Montréal (Québec)

H3B 1R2

Téléphone : (Canada et États-Unis) : 1 866 866-2601

Télécopie : (Canada et États-Unis) : 1 866 866-2660

Courriel : information_generale@csi.ca

Site Internet : www.csi.ca/student/fr_ca/home.xhtml

Programme d'études

- Programme correspondant de l'École : certificat en gestion d'entreprise – profil régulier.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la **liste des cours mutuellement exclusifs**. Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

PROGRAMME DE L'INSTITUT
(Programme en révision)

COURS DE L'ÉCOLE CORRESPONDANTS

Comportements humains dans l'entreprise

30-401-00 Comportements et relations humaines au travail

ou

30-433-09 Sociologie du travail

Principes de comptabilité

30-900-06 Comptabilité financière et analyse des états financiers

Économie

30-803-09 Économie managériale

et

30-804-09 Environnement macroéconomique

Marketing

30-100-82 Introduction au marketing

Prendre note que tous les cours comportent une possibilité d'exemption dans le cadre du [programme A.I.B.C.](#)

Institut canadien de gestion (CIM)

Objectif

L'Institut canadien de gestion est un organisme national professionnel œuvrant dans le domaine de la gestion. L'un de ses buts les plus importants est de permettre à ses membres de parfaire leur formation en administration afin d'être mieux en mesure de relever les défis toujours nouveaux auxquels doivent faire face les gestionnaires d'aujourd'hui. L'Institut offre donc à ses membres, en collaboration avec les universités canadiennes, un programme d'études conduisant d'abord au *Certificate in Management* (CIM) après le succès à huit cours obligatoires et ensuite au titre de gestionnaire agréé (FCIM) après le succès à 12 cours à option pour un total de 60 crédits.

L'institut confère également le titre de P. Mgr. (Professional Manager) à certaines conditions. S'enquérir de ces conditions auprès de l'Institut.

Conditions d'admission

Pour s'inscrire à ces cours, l'étudiant doit répondre aux conditions d'admission des programmes de certificat de l'École.

Pour se mériter le *Certificate in Management*, l'étudiant doit :

- adhérer à l'Institut comme membre étudiant;
- compléter le programme d'études avec succès.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels ou s'inscrire à l'Institut, on doit s'adresser à :

M. Pierre Henri, directeur de l'éducation
Institut canadien de Gestion
2140 boul. Marie-Victorin
Suite 200
Longueuil (Québec)
J4G 1A9

Téléphone (450) 674-6775

Télécopieur (450) 646-9333

Courriel : info@cim-icg.ca

Site Internet : www.cim-icg.ca

Programmes d'études

- L'Institut se réserve le droit d'apporter à ce programme toute modification qu'il jugerait nécessaire.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE L'ÉCOLE

CODE DE L'INSTITUT

Cours obligatoires pour l'obtention du CIM (8 cours)

30-100-82	Introduction au marketing	3A
30-290-06	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)	4A
30-300-10	Gestion du personnel	1B
30-400-92	Management	1A
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail	2B
30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽¹⁾	4B
30-950-03	Comptabilité de management (30-900-06)	3B
31-971-81	Aspects juridiques des activités commerciales	2A

Cours à option pour l'obtention du FCIM (12 cours)

30-007-09	Aspect financier des affaires internationales
30-113-08	Marketing d'affaires
30-140-80	Marketing et droit commercial
30-291-06	Gestion financière II [30-290-06 et (30-610-94 ou 30-620-92)]
30-410-09	Leadership et pratique de direction
30-411-96	Gestion du changement
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-620-92	Méthodes quantitative en gestion
30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion
30-705-05	Systèmes d'information en gestion
30-802-09	Économie québécoise
30-804-09	Environnement macroéconomique
30-807-09	Économie du travail
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers
30-962-95	Éléments de contrôle interne (31-901-06)
31-901-06	Présentation de l'information comptable
32-915-06	Comptabilité financière : sujets spéciaux I (31-904-06)
32-951-06	Fiscalité I (31-901-06)
32-952-06	Fiscalité II (32-951-06)

⁽¹⁾ Cours terminal

Institut canadien du trafic et du transport (CITT)

Objectif

Le transport et la distribution de marchandises, soit sous forme de matières premières ou de produits finis, constituent le réseau sanguin d'un pays en tant que nation et communauté économique. L'essor de ce secteur, qui connaît un rythme de changement sans cesse croissant, a comme répercussion d'accroître la demande de personnel spécialisé et qualifié, que ce soit dans les services gouvernementaux, dans l'industrie ou dans les différents modes de transport.

Pour répondre à ces besoins, l'Institut canadien du trafic et du transport a donc conçu un programme de formation professionnelle, spécifique pour ceux qui travaillent dans le domaine du transport et de la logistique commerciale et qui se préparent à assumer les responsabilités d'une carrière dans ce domaine.

Prendre note que les cours sont désormais offerts **par Internet** et non plus par correspondance.

Information

Pour obtenir des informations additionnelles sur les conditions d'admission à l'Institut de même que sur le programme, on doit écrire à l'adresse suivante :

Institut canadien du trafic et du transport
10, King Street East, 4^e étage
Toronto, Ontario
M5C 1C3

Téléphone : 416 363-5696

Télécopie : 416 363-5698

Courriel : info@citt.ca

Site Internet : www.citt.ca

Programme d'études

- Programme correspondant de l'École : certificat en gestion d'entreprise – profil régulier.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

PROGRAMME DE L'INSTITUT (CITT)		COURS DE L'ÉCOLE CORRESPONDANTS	
1. Formation professionnelle			
Les systèmes de transport		Aucun cours correspondant	
Processus et procédés logistique		Aucun cours correspondant	
2. Administration générale ⁽¹⁾			
SCS 8035	Stratégie de l'entreprise	30-400-92	Management
SCS 8005	Droit commercial	31-971-81	Aspects juridiques des activités commerciales
SCS 8037	Finance	30-290-06	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
SCS 8031	Administration de l'entreprise	30-431-89	Administration des petites entreprises (30-400-92)
SCS 8004	Introduction à l'analyse économique	30-803-09	Économie managériale
SCS 8014	Marketing	30-100-82	Introduction au marketing
SCS 8039	Comportement dans l'organisation	30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
SCS 8064	Processus de gestion des risques	Aucun cours correspondant	
SCS 8001	Composition	FRA 2951G	Normes et usages du français écrit ⁽²⁾
3. Développement de la gestion professionnelle			
SCS 8015		Économie du transport	
SCS 8017		Droit du transport	
SCS 8058		La logistique intégrée	

⁽¹⁾ L'étudiant choisit 5 cours parmi 9.

⁽²⁾ Cours offert par la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Institut d'assurance de dommages du Québec

Objectif

L'Institut d'assurance du Canada, auquel est affilié l'Institut d'assurance de dommages du Québec, est un organisme national qui a pour objectif principal de procurer un enseignement professionnel aux personnes œuvrant dans l'industrie des assurances de dommages. L'Institut, en collaboration avec les universités canadiennes, a mis sur pied un programme d'études supérieures en administration conduisant au diplôme de **Fellow, professionnel d'assurance agréé** de l'Institut d'assurance du Canada (FPAA).

Conditions d'admission

L'étudiant doit :

- être titulaire d'un diplôme de professionnel d'assurance agréé de l'Institut (PAA);
- être membre de l'Institut d'assurance de dommages du Québec;
- répondre aux conditions d'admission des programmes de certificat de l'École;
- s'inscrire aux cours de l'École, selon les modalités prévues à cet effet;
- s'inscrire à l'Institut en même temps qu'à l'École.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels, on doit s'adresser à :

Monsieur Lucien Bergeron
Directeur général
Institut d'assurance de dommages du Québec
1200, avenue McGill College
Bureau 2230
Montréal (Québec)
H3B 4G7

Téléphone : 514 393-8156

Télécopie : 514 393-9222

Courriel : iadqmontreal@iadq.qc.ca

Site Internet : www.iadq.qc.ca

Programme d'études

- Programme correspondant de l'École : certificat en gestion d'entreprise – profil régulier.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la [liste des cours mutuellement exclusifs](#). Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

COURS DE L'INSTITUT (IADQ)		COURS DE L'ÉCOLE CORRESPONDANTS
Cours obligatoires		
910- Administration des affaires	30-400-92	Management
911- Économique	30-807-09	Économie du travail ou
	30-803-09	Économie managériale
912- Droit des affaires	31-971-81	Aspects juridiques des activités commerciales
Option Gestion d'entreprise		
913- Comportement humain dans l'entreprise	30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
915- Marketing	30-100-82	Introduction au marketing
914- Principes de comptabilité	30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers
920- Stratégie de l'entreprise	30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽¹⁾
Cours à option (3 cours)		
921- Comportement du consommateur	30-136-87	Comportement du consommateur
922- Problèmes économiques	30-802-09	Économie québécoise
928- Gestion des ressources humaines	30-300-10	Gestion du personnel
916- Finance	30-290-06	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
930- Gestion des ventes	30-130-10	Gestion de l'équipe de vente
Notions d'informatique	30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion ou
	30-705-05	Systèmes d'information en gestion
923- Relations industrielles	30-350-80	Relations de travail
917- Statistique appliquée aux affaires	30-610-94	Méthodes quantitatives en finance ou
	30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
926- Systèmes d'information de gestion	30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
988- Macroéconomie	30-804-09	Environnement macroéconomique

⁽¹⁾ Cours terminal

Institut des vérificateurs internes (IVI)

Objectif

L'Institut des vérificateurs internes est un organisme international qui regroupe des professionnels de la vérification interne. Un de ses objectifs est l'établissement de normes d'éthique et de pratiques professionnelles de la vérification interne.

Conditions d'admission

L'Institut décerne le titre de « Certified Internal Auditor » (CIA) à la personne qui remplit les conditions suivantes :

- être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent, auprès d'une institution reconnue;
- avoir acquis au moins deux années d'expérience pertinente sur le marché du travail en vérification interne ou dans des activités apparentées;
- avoir réussi à l'examen de l'Institut au terme de ses études;
- fournir des références provenant de personnes telles un superviseur, un gestionnaire, un professeur ou un détenteur du titre de C.I.A.

Information

On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à :

Institut des vérificateurs internes
Section de Montréal
Case Postale 365 – Succursale Ahuntsic
Montréal (Québec)
H3L 3N9

Téléphone : 514 395-2267

Courriel : info@ivim.com

Programme d'études

- Programmes de l'École correspondants :
 - certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle
 - certificat en comptabilité professionnelle
 - certificat en gestion d'entreprise – profil régulier
- L'Institut se réserve le droit d'apporter à ce programme toute modification qu'elle jugerait nécessaire.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables dans les parenthèses.
- Le titulaire d'un DEC en techniques administratives devra demander une analyse de son dossier. Il pourra être dispensé de certains cours ou obtenir des exemptions s'il rencontre les exigences de l'École.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la **liste des cours mutuellement exclusifs**. Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la liste des cours à la page suivante

ÉTAPE I – Programme du certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle (30 crédits)

L'étudiant qui sera dispensé de suivre certains cours à cause de sa formation antérieure les remplacera par des cours de l'étape II et III.

30-400-92	Management
30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion
30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion
30-804-09	Environnement macroéconomique
31-901-06	Présentation de l'information comptable
31-902-06	Utilisation de l'information comptable (31-901-06)
31-903-02	Coût de revient et rentabilité (31-902-06)
31-904-06	Théorie comptable I (30-620-92 et 31-902-06)
31-950-02	Planification fiscale (31-901-06)
31-971-81	Aspects juridiques des activités commerciales

ÉTAPE II – Programme du certificat en comptabilité professionnelle (30 crédits)

30-290-06	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
30-291-06	Gestion financière II (30-290-06) et (30-610-94 ou 30-620-02)
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
32-905-06	Théorie comptable II (31-904-06)
32-906-06	Comptabilité financière avancée (31-904-06)
32-910-10	Contrôle interne (30-710-96)
32-930-02	Contrôle budgétaire et évaluation de la performance (30-620-92 et 31-903-02)

Au moins deux des quatre cours suivants :

32-911-10	Audit des états financiers (32-910-10)
32-931-02	Contrôle de gestion et décision (32-930-02)
32-974-02	Vérification : complément (32-911-10)
32-990-84	Cas de comptabilité administrative

S'il y a lieu, choisir un cours à option du certificat en comptabilité professionnelle pour compléter ce programme.

ÉTAPE III – Programme de certificat en gestion d'entreprise – profil régulier (30 crédits)

Au moins deux des trois cours suivants :

30-100-82	Introduction au marketing
30-300-10	Gestion du personnel
30-500-89	Gestion des opérations et de la production

Cours obligatoire à suivre comme dernier cours du certificat

30-490-06	Stratégie de l'entreprise
-----------	---------------------------

N.B. L'étudiant choisira des cours de son choix pour compléter le certificat en gestion d'entreprise.

Institut québécois de planification financière (IQPF)

Objectif

La planification personnelle intégrée est un processus structuré d'optimisation de la situation financière du patrimoine d'un consommateur, en fonction des contraintes et des objectifs personnels de celui-ci. Ce processus doit conduire à la présentation de stratégies et de mesures cohérentes.

Pour l'Institut québécois de planification financière (IQPF), la multidisciplinarité est la principale caractéristique de la profession de planificateur financier. En conséquence, le planificateur financier est un expert généraliste qui saura établir des liens étroits avec divers intervenants œuvrant dans diverses professions rattachées à la planification financière. Par sa formation, le planificateur financier sait aussi déceler les possibilités d'optimisation de la situation financière du consommateur tout en gardant à l'esprit les éléments profondément humains qui caractérisent tout échange avec un individu.

L'IQPF s'est donné la mission d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles, en veillant à la formation des planificateurs financiers. Pour mener à bien sa mission, l'IQPF a établi les conditions relatives à l'émission de diplômes de planificateur financier, y compris celles concernant leurs équivalences.

Le cheminement académique cautionné par l'IQPF se retrouve dans des programmes de formation qui incluent ou mènent à un cours de formation professionnelle, dont la réussite ultime pour l'obtention du diplôme de planificateur financier.

L'IQPF exige comme formation minimale d'admission au titre professionnel de planificateur financier, une formation de 1^{er} cycle universitaire dans des disciplines spécifiques (90 crédits)⁽¹⁾.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels sur l'obtention du diplôme de planificateur financier, on doit s'adresser à

Institut québécois de planification financière
4, Place du Commerce, bureau 420
Île des Sœurs (Québec)
H3E 1J4

Téléphone : 514 767-4040, poste 226

Télécopie : 514 767-2845

Site Internet : www.iqpf.org

Programme d'études

Étape 1

Avoir complété soit deux certificats dans les disciplines suivantes : administration⁽²⁾, droit, économie ou actuariat, soit un diplôme de 1^{er} ou de 2^e cycle dans l'une ou plusieurs des disciplines suivantes : administration⁽²⁾, droit, économie ou actuariat.

Étape 2

Obtenir le certificat en planification financière personnelle offert à HEC Montréal.

Étape 3

Réussir l'examen de l'IQPF après avoir suivi le cours de formation professionnelle et d'intégration de l'Institut.

Pour s'inscrire à ce cours il faut communiquer avec l'IQPF aux coordonnées mentionnées précédemment.

⁽¹⁾ Administration, économie, droit et actuariat.

⁽²⁾ Ce qui inclut tous les certificats offerts à l'École des HEC.

Ordre des administrateurs agréés du Québec (Adm.A.)

Tout détenteur d'un grade de bachelier en gestion devient admissible à cette association professionnelle québécoise. Il lui suffit, une fois son grade obtenu, de réussir l'examen d'admission à l'Ordre.

Information

Pour obtenir des renseignements additionnels, on doit s'adresser à :

Ordre des administrateurs agréés du Québec

680, rue Sherbrooke Ouest

Bureau 640

Montréal (Québec)

H3A 2M7

Téléphone : 514 499-0880

Télécopieur : 514 499-0892

Courriel : info@adma.qc.ca

Site Internet : www.adma.qc.ca

Ordre des comptables agréés du Québec (CA)

Mission du comptable agréé (CA)

La mission du CA consiste à faciliter la prise de décisions et à améliorer la performance organisationnelle grâce à son expertise en gestion financière, en certification et dans d'autres domaines spécialisés. Le CA agit avec intégrité et objectivité et est engagé à rechercher l'excellence et à servir l'intérêt public. La mission de l'Ordre des comptables agréés du Québec (OCAQ) est de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour que les CA exercent leurs compétences professionnelles avec objectivité et intégrité et qu'ils soient les chefs de file en matière de création, de validation et d'interprétation de l'information décisionnelle.

Champs d'intervention et d'expertise du CA

De par sa formation, autant celle acquise au niveau universitaire que lors du stage de deux ans en cabinet d'experts-comptables, le futur CA développe des habiletés intellectuelles, des attitudes et des compétences professionnelles et personnelles, entre autres, en communication, relations interpersonnelles, leadership, créativité, capacité de s'adapter aux changements ainsi qu'en affaires internationales.

Cette formation permet aux futurs CA et aux CA de jouer un rôle de premier plan dans les cabinets de CA, dans le monde des affaires, au gouvernement, dans l'industrie ou dans l'enseignement (membres MAGIE).

Les CA œuvrent notamment dans les champs suivants : la certification de l'information financière et non financière, la comptabilité financière, les technologies de l'information et des communications, l'évaluation d'entreprise, la juricomptabilité, la vérification environnementale, la gestion financière, l'insolvabilité, la fiscalité, le contrôle de gestion et bien d'autres.

Obtention du titre de CA

Pour devenir CA et mériter ainsi une reconnaissance professionnelle quasi-internationale, le candidat doit :

- Détenir un diplôme reconnu par l'OCAQ, soit : un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), concentration comptabilité professionnelle de HEC Montréal **OU** un baccalauréat en gestion (B.Gest) - cheminement comptabilité professionnelle **OU** une formation de premier cycle universitaire en gestion ou dans un domaine connexe suivie du certificat d'accès aux professions comptables de l'École. Dans certains cas le candidat pourrait avoir à réussir des cours supplémentaires.
- Détenir un diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique (30 crédits). Une propédeutique pourrait être exigée des candidats qui n'ont pas cheminé suivant le programme de premier cycle universitaire préalable défini par l'École.
- Réussir l'Évaluation uniforme (EFU).
- Effectuer un stage de formation professionnelle d'une durée de 24 mois, dans un cabinet de CA reconnu maître de stage au Canada ou aux Bermudes, dont une partie sera habituellement réalisée dans le cadre du programme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique. À certaines conditions, un maximum de six mois de stage peut être effectué **dans un pays étranger**.

Comité CA étudiants

Nous vous invitons à communiquer avec le Comité CA étudiants de l'École pour :

- vous impliquer et participer aux différentes activités
- participer au processus de recrutement universitaire
- obtenir le journal *Le grand livre* qui vous informe sur les enjeux de la profession.

Information et renseignements

L'OCAQ publie des brochures et différents documents d'information à l'intention des étudiants. Pour les obtenir, nous vous invitons à vous adresser au :

Formation professionnelle et de la relève
Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec)
H3A 2S3

Téléphone : 514 982-4606 ou 1 800 363-4688, poste 4606

Télécopie : 514 843-8375

Courriel : candidat@ocaq.qc.ca

Site Internet : www.ocaq.qc.ca

Programme d'études

- Programmes de l'École correspondants :
 - certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle
 - certificat en comptabilité professionnelle
 - certificat en gestion d'entreprise – profil régulier
- L'Ordre se réserve le droit d'apporter à ce programme toute modification qu'il jugerait nécessaire.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Le titulaire d'un DEC en techniques administratives devra demander une analyse de son dossier. Il pourra être dispensé de certains cours ou obtenir des exemptions s'il rencontre les exigences de l'École.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la **liste des cours mutuellement exclusifs**. Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

ÉTAPE I – Programme du certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle (30 crédits)

L'étudiant qui sera dispensé de suivre certains cours à cause de sa formation antérieure les remplacera par des cours de l'étape II et III.

30-400-92	Management
30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion
30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion
30-705-05	Systèmes d'information en gestion
30-803-09	Économie managériale
31-901-06	Présentation de l'information comptable
31-902-06	Utilisation de l'information comptable (31-901-06)
31-903-02	Coût de revient et rentabilité (31-902-06)
31-904-06	Théorie comptable I (30-620-92 et 31-902-06)
31-971-81	Aspects juridiques des activités commerciales

➔ Voir la suite des cours à la page suivante

ÉTAPE II – Programme du certificat en comptabilité professionnelle (30 crédits)

30-290-06	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-703-08	Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-05)
30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
32-905-06	Théorie comptable II (31-904-06)
32-910-10	Contrôle interne (30-710-96)
32-915-06	Comptabilité financière : sujets spéciaux I (31-904-06)
32-916-06	Comptabilité financière : sujets spéciaux II (32-915-06)
32-930-02	Contrôle budgétaire et évaluation de la performance (30-620-92 et 31-903-02)
32-951-06	Fiscalité I (31-901-06) ⁽¹⁾

ÉTAPE III – Programme du certificat en gestion d'entreprise – profil régulier (30 crédits)

30-100-82	Introduction au marketing
30-291-06	Gestion financière II (30-290-06) et (30-610-94 ou 30-620-92)
30-300-10	Gestion du personnel
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽²⁾
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-804-09	Environnement macroéconomique
32-911-10	Audit des états financiers (32-910-10)
32-931-02	Contrôle de gestion et décision (32-930-02)
32-952-06	Fiscalité II (32-951-06)

ÉTAPE IV

Diplôme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique (30 crédits)

Pour être admissible à ce diplôme de 2^e cycle, de 30 crédits, l'étudiant doit détenir un baccalauréat par cumul de certificats qui respecte les exigences du cheminement comptable agréé décrit ci-haut et avoir obtenu une moyenne d'au moins B⁻ ou l'équivalent. Le programme d'études supérieures spécialisées en comptabilité publique (DESS, comptabilité publique) est décrit dans l'annuaire des diplômes de 2^e cycle.

⁽¹⁾ À cause de l'évolution rapide des lois fiscales, il est hautement souhaitable de compléter les 2 cours de Fiscalité dans un délai maximal de 2 ans, à défaut de quoi l'étudiant pourra se voir contraint de reprendre l'un de ces cours.

⁽²⁾ Cours terminal.

Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA)

Nature et rôle

L'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec (CGA) est régi par le **Code des professions du Québec**. Avec pour mission d'assurer la protection du public, l'Ordre contribue également au développement de ses membres au sein de la profession comptable par un programme de formation continue, un programme de perfectionnement professionnel et par la publication de plusieurs ouvrages reliés à la profession.

Champ d'expertise

Au chapitre de l'emploi, le titre de CGA est grandement valorisé et recherché par les employeurs. Tous les secteurs d'activité et tous les niveaux hiérarchiques bénéficient de la contribution de ces experts-comptables. Près de 50 % occupent différents postes dans le secteur privé (industries et entreprises de services). Environ 30 % des membres œuvrent dans les secteurs public et parapublic, alors que 20 % se retrouvent dans les cabinets d'experts-comptables.

Obtention du permis CGA et du permis CGA - Auditeur²

Pour se voir délivrer le permis d'utilisation du titre CGA ou CGA - Auditeur, l'étudiant doit :

1. détenir un diplôme reconnu pour l'Ordre des CGA du Québec, soit :

- un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), concentration comptabilité professionnelle;
- un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.), en incluant tous les cours de la concentration comptabilité professionnelle du B.A.A., filière CGA, ou en incluant tous les cours du certificat en comptabilité professionnelle, cheminement CGA spécifique aux détenteurs d'un B.A.A.
- un baccalauréat en gestion, par cumul de trois certificats :
 - certificat en gestion comptable des organisations
 - certificat en comptabilité professionnelle incluant les cours du cheminement CGA
 - certificat en gestion d'entreprise incluant les cours du cheminement CGA.
- certificat d'accès aux professions comptables - CGA incluant la réussite de l'ensemble des cours imposés par l'École avec une moyenne cumulative minimale de 2,7/4,3.

2. détenir un diplôme de deuxième cycle du microprogramme en expertise professionnelle – CGA (15 crédits);

3. avoir réussi les quatre examens professionnels nationaux. À noter qu'une exemption aux deux examens de compétences techniques est possible³.

Pour l'obtention du permis CGA - Auditeur, seule l'exemption à l'examen de compétences techniques de fiscalité sera possible ; l'examen de compétences techniques de vérification devra être réussi.

4. Pour l'obtention du permis CGA : avoir satisfait aux exigences du stage. Le stage est d'une durée de 24 mois. Il doit être préalablement autorisé par l'Ordre. Il peut s'effectuer parallèlement aux examens et au microprogramme en expertise professionnelle.

Pour l'obtention du permis CGA - Auditeur : avoir satisfait aux exigences du stage de 24 mois en cabinet, qui consiste à effectuer 2500 heures de services professionnels, dont 100 heures en fiscalité et 1250 heures en certification (missions d'examen et de vérification) dont au moins 625 heures en vérification. Le stage doit être préalablement autorisé par l'Ordre. Il peut s'effectuer parallèlement aux examens et au microprogramme en expertise professionnelle.

² Les points 1 et 2 s'appliquent pour l'obtention du permis CGA et CGA – Auditeur. Prendre note de certaines différences au niveau des points 3 et 4.

³ Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site de l'Ordre.

Comité CGA étudiants

Nous invitons tous les étudiants du cheminement CGA à communiquer avec le Comité CGA étudiants de l'École pour :

- vous impliquer et participer aux différentes activités;
- vous inscrire à la liste de distribution de courriels par laquelle plusieurs renseignements vous sont transmis;
- bénéficier de tous les avantages offerts par l'Ordre des CGA.

Vous pouvez communiquer avec le Comité CGA étudiants à l'adresse électronique suivante cga@hec.ca, ou encore, consulter le site Internet du comité www.hec.ca/ccga.

Information

L'Ordre publie sur son site Internet le Programme de formation CGA préparé à l'intention des étudiants ([www.cga-quebec.org/Devenir CGA](http://www.cga-quebec.org/Devenir_CGA)). Pour obtenir des renseignements additionnels ou pour s'inscrire à l'Ordre, vous devez vous adresser à :

L'Ordre des comptables généraux accrédités du Québec
Service de la formation
500, Place d'Armes
Bureau 1800
Montréal (Québec)
H2Y 2W2

Téléphone : 514 861-1823 ou 1 800 463-0163

Télécopie : 514 861-7661

Courriel : formation@cga-quebec.org

Site Internet : www.cga-quebec.org

Programme d'études

- Programmes de l'École correspondants :
 - certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle
 - certificat en comptabilité professionnelle
 - certificat en gestion d'entreprise (profil régulier)
- L'Ordre se réserve le droit d'apporter à ce programme toute modification qu'il jugerait nécessaire.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables dans les parenthèses.
- Le titulaire d'un DEC en techniques administratives devra demander une analyse de son dossier. Il pourra être dispensé de certains cours ou obtenir des exemptions s'il respecte les exigences de l'École.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la **liste des cours mutuellement exclusifs**. Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

➔ Voir la suite de la liste des cours à la page suivante

ÉTAPE I – Programme du certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle (30 crédits)

L'étudiant qui sera dispensé de suivre certains cours à cause de sa formation antérieure les remplacera par des cours de l'étape II ou III.

- 30-400-92 Management
- 30-620-92 Méthodes quantitatives en gestion
- 30-700-06 Introduction à l'informatique en gestion
- 30-705-05 Systèmes d'information en gestion
- 30-803-09 Économie managériale
- 31-901-06 Présentation de l'information comptable
- 31-902-06 Utilisation de l'information comptable (31-901-06)
- 31-903-02 Coût de revient et rentabilité (31-902-06)
- 31-904-06 Théorie comptable I (30-620-92 et 31-902-06)
- 31-971-81 Aspects juridiques des activités commerciales

ÉTAPE II – Programme du certificat en comptabilité professionnelle (30 crédits)

- 30-290-06 Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
- 30-600-92 Méthodes statistiques en gestion
- 30-710-96 Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
- 32-905-06 Théorie comptable II (31-904-06)
- 32-910-10 Contrôle interne (30-710-96)
- 32-911-10 Audit des états financiers (32-910-10)
- 32-915-06 Comptabilité financière : sujets spéciaux I (31-904-06)
- 32-916-06 Comptabilité financière : sujets spéciaux II (32-915-06)
- 32-951-06 Fiscalité I (31-901-06)
- 32-952-06 Fiscalité II (32-951-06)

ÉTAPE III – Programme du certificat en gestion d'entreprise (30 crédits)

- 30-401-00 Comportements et relations humaines au travail
- 30-490-06 Stratégie de l'entreprise ⁽¹⁾
- 30-703-08 Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-05)
- 30-804-09 Environnement macroéconomique
- 32-930-02 Contrôle budgétaire et évaluation de la performance (30-620-92 et 31-903-02)

À option (*minimum deux des trois cours suivants*)

- 30-100-82 Introduction au marketing
- 30-300-10 Gestion du personnel
- 30-500-89 Gestion des opérations et de la production

Cours au choix (*maximum 9 crédits*)

Fortement recommandé

- 30-291-06 Gestion financière II (30-290-06) et (30-610-94 ou 30-620-92)

ÉTAPE IV – Microprogramme en expertise professionnelle – CGA (15 crédits)

Pour être admissible à ce diplôme de 2^e cycle, de 15 crédits, l'étudiant doit être détenteur d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle en comptabilité ou en gestion option comptabilité ou l'équivalent avec une moyenne d'au moins 2,7 ou l'équivalent. Le microprogramme en expertise professionnelle – CGA est décrit dans l'annuaire des diplômes de 2^e cycle.

Il est important de noter que les derniers cours préalables pour être admissible à demander une exemption aux examens de compétences techniques de l'Ordre des CGA font partie du Microprogramme en expertise professionnelle - CGA.

⁽¹⁾ Ce cours doit être suivi comme dernier cours du programme.

Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA)

Nature et rôle

L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec assure la protection du public et le leadership de la profession de CMA par le maintien de standards élevés. Il joue un rôle important dans l'acquisition et l'application du savoir de ses membres. Il est aussi responsable de l'émission du permis d'exercice à ceux qui satisfont aux exigences du Code des professions et de la réglementation adoptée sous son autorité.

Champ de pratique

Expert en gestion stratégique et financière, le comptable en management accrédité (CMA) organise l'information nécessaire à la prise de décision, conçoit des systèmes et met en œuvre des plans d'action efficaces. Il maîtrise les pratiques de pointe en comptabilité et en management qui peuvent être utiles dans toutes les fonctions de gestion : planification stratégique, ventes et marketing, technologies de l'information, ressources humaines, finances et opérations.

Formé pour avoir une vision d'ensemble de l'organisation et pour repérer les nouvelles tendances, le CMA est en mesure de mettre au point des stratégies innovatrices dans chacune des sphères touchant la valeur des produits et des services : la qualité, le rendement, le coût et bien sûr, la réaction de la clientèle. Voici quelques-uns des mandats qui peuvent lui être confiés :

- engager et piloter des changements d'envergure,
- diriger et mobiliser des équipes de travail,
- planifier et gérer des projets auxquels est rattachée une enveloppe budgétaire importante,
- planifier et coordonner la mise en place de systèmes,
- optimiser les processus.

Son approche intégrée et systémique de la gestion stratégique et financière fait du CMA un comptable à valeur ajoutée qui optimise la performance des organisations.

Le CMA a le choix de faire carrière au sein de la PME, de la grande entreprise ou de l'appareil gouvernemental. Il n'en tient qu'à lui d'évoluer dans les secteurs manufacturier ou des services. De fait, on le retrouve dans tous les secteurs, à tous les échelons et dans tous les types d'organisations.

Processus de formation et d'accréditation

La formation débute par un programme de 1^{er} cycle qui, à HEC Montréal, est constitué des deux certificats en comptabilité et d'un troisième certificat en gestion d'entreprise ou la réussite de l'ensemble des cours imposés menant au certificat d'accès aux professions comptables - CMA. Au terme de ce programme, le candidat est soumis à un examen d'admission couvrant l'ensemble de la matière du programme. Pour être admis à cet examen, l'étudiant devra s'être immatriculé à l'Ordre au plus tard le 15 mars.

Un bachotage est offert pour aider les candidats à se préparer pour l'examen d'admission qui se tient normalement en juin de chaque année. Le bachotage est une formation hors programme facultative. Il s'échelonne normalement entre janvier et le début de juin de chaque année.

L'étudiant doit ensuite compléter un stage de deux ans à plein temps qu'il doit, auparavant, faire approuver par l'Ordre. Il doit suivre en même temps le Programme de leadership stratégique CMA (PLS). Les candidats peuvent également opter pour l'un des cinq programmes reconnus par l'Ordre, dont le programme de Maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc., option contrôle de gestion) offert à HEC Montréal. Dans ce cas, ils complèteront une formation de 2^e cycle universitaire au lieu du Programme de leadership stratégique CMA, mais ils devront tout de même réussir les examens nationaux (Examen d'admission et Épreuve d'analyse de cas) et le Rapport au conseil d'administration, dernière composante du PLS.

Ce programme, qui s'échelonne sur deux années, couvre les pratiques de pointe en management et en comptabilité de management qui ne font pas partie du bagage universitaire des diplômés en administration. Il comporte six modules organisés en lectures individuelles, travaux préparatoires, et sessions interactives. Après les trois premiers modules, le candidat doit réussir l'épreuve d'analyse de cas. Une activité de synthèse, le Rapport au conseil d'administration, dont la réussite est obligatoire, constituée d'un rapport écrit présenté à un conseil d'administration fictif, suivi d'une présentation

orale, complète le processus et permet d'accéder au titre de comptable en management accrédité.

Structure du programme – *Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA)*

Renseignements

Pour obtenir des renseignements additionnels sur la profession de CMA, on doit s'adresser à :

Ordre des comptables en management accrédités du Québec
715, rue du Square-Victoria, 3^e étage
Montréal (Québec)
H2Y 2H7

Téléphone : 514 849-1155

Télécopie : 514 849-9674

Site Internet : www.cma-quebec.org

Programme d'études

- Programmes de l'École correspondants :
 - certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle
 - certificat en comptabilité professionnelle
 - certificat en gestion d'entreprise – profil régulier
- L'Ordre se réserve le droit d'apporter à son programme toute modification qu'il jugerait nécessaire.
- L'étudiant doit s'assurer de respecter les préalables identifiés dans les parenthèses.
- Le titulaire d'un DEC en techniques administratives devra demander une analyse de son dossier. Il pourra être dispensé de certains cours ou obtenir des exemptions s'il rencontre les exigences de l'École.
- Avant de faire son choix de cours, l'étudiant doit consulter la **liste des cours mutuellement exclusifs**. Les cours mutuellement exclusifs sont des cours qui portent le même titre ou des titres différents mais qui couvrent des sujets d'études similaires. **Un seul** de ces cours pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

ÉTAPE I – Programme du certificat en gestion comptable des organisations – filière comptabilité professionnelle (30 crédits)

L'étudiant qui sera dispensé de suivre certains cours à cause de sa formation antérieure les remplacera par des cours de l'étape II et III.

30-400-92	Management
30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion
30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion
30-705-05	Systèmes d'information en gestion
31-901-06	Présentation de l'information comptable
31-902-06	Utilisation de l'information comptable (31-901-06)
31-903-02	Coût de revient et rentabilité (31-902-06)
31-904-06	Théorie comptable I (30-620-92 et 31-902-06)
31-950-02	Planification fiscale (31-901-06)
31-971-81	Aspects juridiques des activités commerciales

➔ Voir la suite des cours à la page suivante

ÉTAPE II – Programme du certificat en comptabilité professionnelle (30 crédits)

30-290-06	Gestion financière I (30-900-06 ou 31-904-06)
30-291-06	Gestion financière II (30-290-06) et (30-610-94 ou 30-620-92)
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion
30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information (30-705-05)
32-905-06	Théorie comptable II (31-904-06)
32-910-10	Contrôle interne (30-710-96)
32-915-06	Comptabilité financière : sujets spéciaux I (31-904-06)
32-916-06	Comptabilité financière : sujets spéciaux II (32-915-06)
32-930-02	Contrôle budgétaire et évaluation de la performance (30-620-92 et 31-903-02)
32-931-02	Contrôle de gestion et décision (32-930-02)

ÉTAPE III – Programme du certificat en gestion d'entreprise – profil régulier (30 crédits)

Cours obligatoires

30-100-82	Introduction au marketing
30-300-10	Gestion du personnel
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail
30-490-06	Stratégie de l'entreprise ⁽¹⁾
30-500-89	Gestion des opérations et de la production
30-703-08	Organisation et technologies de l'information pour l'expertise comptable (30-705-05)
30-803-09	Économie managériale
30-804-09	Environnement macroéconomique
30-010-09	Environnement des affaires internationales

Cours au choix (maximum 3 crédits)

⁽¹⁾ Ce cours doit être suivi à la fin du programme

Cours mutuellement exclusifs

L'étudiant n'est pas autorisé à s'inscrire à des cours mutuellement exclusifs.

Une combinaison de cours mutuellement exclusifs représente un ensemble de cours parmi lesquels un seul pourra contribuer à l'obtention d'un certificat.

Cours mutuellement exclusifs :

- cours portant le même titre (même si le numéro de répertoire du cours est différent) ;
- cours ne portant pas le même titre mais qui couvrent des sujets d'études similaires. La liste de ces cours est présentée ci-après.

Note :

- Lorsque deux cours mutuellement exclusifs sont offerts, on doit toujours choisir celui qui est exigé dans son programme ou celui exigé par l'association professionnelle à laquelle on aspire.
- Les cours réussis il y a plus de dix ans ne seront pas reconnus, sauf s'ils ont servi à l'obtention d'un certificat.

COURS OFFERTS L'étudiant ne doit <u>pas</u> s'inscrire à un cours mentionné ci-dessous s'il a réussi le cours qui lui est associé dans colonne de droite.			COURS DÉJÀ RÉUSSIS ou pour lequel l'étudiant a obtenu une substitution ou une équivalence.	
International				
30-001-10	Faire des affaires en Asie-Pacifique	=	30-001-94	Faire affaire avec l'Asie
30-002-10	Faire des affaires en Europe	=	30-002-94	Faire affaire avec l'Europe
30-003-10	Faire des affaires en Amérique latine	=	30-003-95	Faire affaire avec l'Amérique latine
30-004-10	Faire des affaires en Afrique et au Moyen-Orient	=	30-004-99	Faire affaire avec l'Afrique et le Moyen-Orient
30-005-10	Faire des affaires aux États-Unis	=	30-005-04	Faire affaire avec les États-Unis
30-006-10	Faire des affaires en Chine et en Inde	=	30-006-04	Faire affaire avec le Monde chinois
30-007-09	Aspects financiers des affaires internationales	=	30-245-94	Aspects financiers de l'import-export
30-008-09	Aspects juridiques des affaires internationales	=	30-445-94	Aspects juridiques de l'import-export
30-010-09	Environnement des affaires internationales	=	30-815-97 et 30-845-83	Dynamique des marchés mondiaux et Contexte du marché international
30-012-09	Stratégies d'entrée sur les marchés étrangers	=	30-145-94	Aspects commerciaux de l'import-export
Marketing				
30-102-03	Communication marketing intégrée	=	30-102-94	Gestion de la communication de masse
		=	30-102-82	Gestion de la publicité
30-103-07	Vente relationnelle I : le processus de vente (La)	=	30-103-00	Communication marketing interpersonnelle
30-105-10	Tendances en commerce de détail	=	30-105-94	Environnement du commerce de détail
30-125-10	Planification et stratégie en commerce de détail	=	30-125-94	Planification et stratégie en commerce de détail et distribution
30-130-10	Gestion de l'équipe de vente	=	30-130-82	Gestion de la force de vente

30-140-80	Marketing et droit commercial	=	33-700-73	Droit de la protection du consommateur (Le)
COURS OFFERTS L'étudiant ne doit <u>pas</u> s'inscrire à un cours mentionné ci-dessous s'il a réussi le cours qui lui est associé dans colonne de droite.			COURS DÉJÀ RÉUSSIS ou pour lequel l'étudiant a obtenu une substitution ou une équivalence.	
Finance				
30-220-98	Évaluation des titres à revenu fixe	=	30-233-87	Placement I
30-221-98	Évaluation des titres à revenu variable	=	30-234-87	Placement II
30-223-00	Stratégie d'investissement en immobilier	=	30-204-91	Finance de l'immobilier
		=	30-223-98	Évaluation financière des projets immobiliers
30-230-09	Marchés financiers et institutions financières	=	30-230-91	Marchés financiers et institutions financières
30-235-09	Financement des PME	=	30-235-93	Problèmes financiers des PME
30-240-98	Diagnostic financier et planification financière	=	30-202-80	Finance II
30-253-00	Produits financiers et la gestion de portefeuille d'un particulier (Les)	=	30-028-99	Environnement économique et la gestion de portefeuille d'un particulier
30-256-03	Gestion financière des entreprises	=	30-291-06	Gestion financière II
30-290-06	Gestion financière I	=	30-201-94	Finance I
		=	30-205-95	Introduction à la gestion financière
		=	30-290-82	Gestion financière I
30-291-06	Gestion financière II	=	30-256-03	Gestion financière des entreprises
		=	30-291-82	Gestion financière II
Gestion des ressources humaines				
30-300-10	Gestion du personnel	=	30-300-06	Administration du personnel
30-302-07	Gestion de la rémunération	=	30-302-84	Gestion de la rémunération
30-303-06	Recrutement et sélection des ressources humaines	=	30-303-85	Recrutement et sélection des ressources humaines
		=	30-332-96	Art d'interviewer (L')
30-310-06	Gestion de l'évaluation du rendement des employés	=	30-310-95	Gestion de l'évaluation du rendement des employés
		=	30-304-85	Évaluation et formation des ressources humaines
30-320-95	Gestion de la formation des ressources humaines	=	30-304-85	Évaluation et formation des ressources humaines
30-330-09	Gestion de la santé et de la sécurité du travail	=	30-330-97	Superviseur face à la santé-sécurité au travail
		=	30-330-95	Programmes de santé-sécurité au travail
30-340-06	Gestion des avantages sociaux	=	30-340-85	Gestion des avantages sociaux
30-351-07	Administration de la convention collective	=	30-351-85	Administration de la convention collective
30-352-07	Droit du travail	=	30-352-85	Droit du travail
30-353-07	Négociation de la convention collective	=	30-353-81	Négociation de la convention collective

30-356-04	Habiletés de négociation (Les)	=	30-860-02	Habiletés de négociation (Les)
COURS OFFERTS L'étudiant ne doit <u>pas</u> s'inscrire à un cours mentionné ci-dessous s'il a réussi le cours qui lui est associé dans colonne de droite.			COURS DÉJÀ RÉUSSIS ou pour lequel l'étudiant a obtenu une substitution ou une équivalence.	
Management				
30-401-00	Comportements et relations humaines au travail	=	30-402-80	Fondements psychologiques de l'individu au travail
		=	30-440-84	Relations humaines et communications au travail
30-407-00	Bâtir son projet d'entreprise	=	30-414-95	Entrepreneurship et création d'entreprise
30-410-09	Leadership et pratique de direction	=	30-410-96	Leadership et pratique de direction
30-420-09	Habiletés de supervision	=	30-420-95	Habiletés de supervision
30-421-09	Habiletés de communication	=	30-421-95	Communication dans l'entreprise
		=	30-424-99	Planificateur financier et la communication des affaires (Le)
30-423-96	Supervision et gestion des cas problèmes et des conflits au travail	=	30-423-95	Gestion des employés-problèmes et des conflits au travail
30-433-09	Sociologie du travail	=	30-433-94	Sociologie du travail
30-460-09	Habiletés politiques	=	30-460-02	Habiletés politiques
30-490-06	Stratégie de l'entreprise	=	30-490-84	Stratégie de l'entreprise
Gestion des opérations et de la logistique				
30-500-89	Gestion des opérations et de la production	=	30-500-80	Production
30-501-03	Qualité totale dans les entreprises de services	=	30-501-93	Gestion des opérations : entreprises de services
		=	30-501-97	Qualité totale : dimension service
30-506-97	Planification et contrôle de la production	=	30-507-85	Planification et contrôle de la production et des stocks II
30-507-97	Gestion des stocks et de la distribution	=	30-507-85	Planification et contrôle de la production et des stocks II
30-508-98	Amélioration continue et réingénierie : outils et pratiques	=	30-508-93	Organisation et méthodes dans la gestion des opérations et de la production
		=	30-508-97	Amélioration continue : outils et pratiques
30-530-97	Fondements de la qualité totale	=	30-530-81	Gestion de la qualité
30-535-09	Gestion de projets: fondements et pratiques dans une optique de GOP	=	30-535-01	Gestion de projets: fondements et pratiques dans une optique de GOP
30-537-01	Gestion des achats	=	30-512-97	Pratiques de l'approvisionnement
30-538-03	Gestion stratégique de l'approvisionnement et de la logistique	=	30-538-01	Stratégie logistique et chaîne d'approvisionnement

COURS OFFERTS L'étudiant ne doit <u>pas</u> s'inscrire à un cours mentionné ci-dessous s'il a réussi le cours qui lui est associé dans colonne de droite.			COURS DÉJÀ RÉUSSIS ou pour lequel l'étudiant a obtenu une substitution ou une équivalence.	
Méthodes quantitatives				
30-600-92	Méthodes statistiques en gestion	=	31-631-84	Statistique et probabilité
30-610-94	Méthodes quantitatives en finance	=	30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion
30-620-92	Méthodes quantitatives en gestion	=	30-610-94	Méthodes quantitatives en finance
30-635-10	Outils d'aide à la décision et stimulation en gestion de projets	=	30-635-01	Outils quantitatifs pour la gestion de projets
Technologies de l'information				
30-700-06	Introduction à l'informatique en gestion	=	30-700-96	Introduction à l'informatique en gestion
30-710-96	Analyse et conception des systèmes d'information	=	30-637-90	Analyse et conception des systèmes d'information
30-713-09	Gestion de projets TI	=	30-713-05	Gestion de projets technologiques
30-714-09	Modélisation de l'architecture d'information d'entreprise (UML)	=	30-714-05	Modélisation de l'infrastructure d'information d'entreprise (UML)
30-760-09	Architecture informatique des systèmes	=	30-760-96	Ordinateurs et réseaux
30-773-01	Conception de bases de données	=	30-773-01	Bases de données et commerce électronique
30-790-96	Logiciels de gestion comptable	=	30-963-95	Comptabilité et technologie de l'information
30-795-08	Comprendre et utiliser les logiciels de gestion intégrés	=	30-795-00	Logiciels ERP
Économie				
30-800-09	Conjoncture	=	30-800-94	Conjoncture
30-802-09	Économie québécoise	=	30-802-94	Économie québécoise
30-803-09	Économie managériale	=	30-803-94	Économie managériale
		=	31-830-84	Économie de l'entreprise
30-804-09	Environnement macroéconomique	=	30-804-94	Environnement macroéconomique
		=	30-806-85	Introduction à l'analyse économique
		=	33-832-84	Économie globale
30-807-09	Économie du travail	=	30-803-09	Économie managériale
		=	30-807-96	Introduction à l'économie du travail

COURS OFFERTS L'étudiant ne doit <u>pas</u> s'inscrire à un cours mentionné ci-dessous s'il a réussi le cours qui lui est associé dans colonne de droite.			COURS DÉJÀ RÉUSSI ou pour lequel l'étudiant a obtenu une substitution ou une équivalence.	
Comptabilité				
30-900-06	Comptabilité financière et analyse des états financiers	=	30-900-05	Comptabilité financière et analyse des états financiers
		=	30-900-90	Comptabilité de gestion
		=	30-911-95	Comptabilité, formes juridiques et analyse des états financiers
		=	30-960-95	Comptabilité, présentation et analyse des états financiers
		=	31-902-81	Comptabilité II
		=	30-911-92	Comptabilité financière II
		=	31-902-06	Utilisation de l'information comptable
30-930-05	Comptabilité et gestion de projets	=	30-950-03	Comptabilité de management
30-962-95	Éléments de contrôle interne	=	30-951-00	Contrôle interne dans un cadre informatique
		=	30-951-92	Contrôle interne
		=	32-950-81	Contrôle interne et système
31-901-06	Présentation de l'information comptable	=	31-901-02	Présentation de l'information comptable
		=	30-910-95	Comptabilité, modèle et formes économiques
31-902-06	Utilisation de l'information comptable	=	31-902-02	Utilisation de l'information comptable
		=	30-911-95	Comptabilité, formes juridiques et analyse des états financiers
31-904-06	Théorie comptable I	=	31-904-02	Théorie comptable I
31-950-02	Planification fiscale	=	32-951-06 et 32-952-06	Fiscalité I et Fiscalité II
32-905-06	Théorie comptable II	=	32-905-02	Théorie comptable II
32-910-10	Contrôle interne	=	32-910-06	Contrôle interne pour l'information financière publiée
		=	30-954-92	Contrôle et vérification informatique
		=	32-973-02	Vérification: appréciation du contrôle interne
32-911-10	Audit des états financiers	=	32-911-06	Certification financière
		=	32-972-02	Vérification : corroboration
32-915-06	Comptabilité financière : sujets spéciaux I	=	32-915-02	Comptabilité spéciale I
32-916-06	Comptabilité financière : sujets spéciaux II	=	32-916-02	Comptabilité spéciale II
32-951-06	Fiscalité I	=	32-951-02	Fiscalité I
32-952-06	Fiscalité II	=	32-952-02	Fiscalité II

HEC Montréal

5255, avenue Decelles, Montréal (Québec) – **514 340-6151**

Adresse postale : 3000, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 2A7 – **www.hec.ca**